



Luc Noppen

# L'ÉGLISE SAINT-NORBERT DE VAL-MORIN

(MRC DES LAURENTIDES)

**ÉTUDE HISTORIQUE  
ANALYSE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE  
ÉVALUATION PATRIMONIALE**

**CHAIRE**

de recherche du Canada  
en patrimoine urbain

**ESG** UQAM

# TABLE DES MATIÈRES

## Étude historique 3

- Une première construction : la chapelle de Val-Morin 3
- 1926-1927 : un projet de deuxième chantier qui tourne court 10
- 1928-1930 : l'architecture intérieure de l'église paroissiale 10
- 1947-1949 : la construction du presbytère 18
- 1953 : une église avec « l'aspect de pierre naturelle » 19
- Plus récemment... 20

## Analyse architecturale et paysagère 24

- Le site 24
- Choix et importance de l'architecte 26
- Analyse de la chapelle et de l'église 28
  - Le propos formel de la chapelle de 1924 28
  - Les débats autour du parachèvement intérieur en 1927-1928 31
  - Apports valables et transformations négatives 32
- Une chapelle parmi d'autres ? 35

## Énoncé des valeurs patrimoniales 38

- Valeurs patrimoniales de l'église 39
  - La valeur d'âge et d'histoire 39
  - La valeur d'art 39
  - La valeur de position 39
  - La valeur de matérialité 39
  - La valeur d'usage 39
- Valeurs patrimoniales du presbytère 40
  - La valeur d'âge 40
  - La valeur d'art 40
  - La valeur de position 40
  - La valeur de matérialité 40
  - La valeur d'usage 40
- Le monument au Sacré-Cœur 41

## Bibliographie 41

# ÉTUDE HISTORIQUE

Val-Morin tient son nom d'Augustin-Norbert Morin (1803-1865), colonisateur et homme politique qui s'établit dans la région dans les années 1840 ; il y possède une immense ferme et des moulins sur la rivière du Nord. C'est, selon la tradition orale, dans sa vaste maison de Sainte-Adèle, sur les bords du lac Raymond, que les premiers missionnaires accueillaient les habitants.

Le peuplement de la région débute véritablement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et la population peu nombreuse de Val-Morin est jusqu'alors desservie par la paroisse de Sainte-Adèle (nommée ainsi en l'honneur d'Adèle Raymond, épouse d'A.-N. Morin) où une chapelle de mission avait été construite dès 1852 et dont l'érection canonique remonte à 1854. À ses débuts l'établissement de Val-Morin fait donc partie des limites de la paroisse de Sainte-Adèle. Mais, autour du lac Long, le peuplement se développe lentement. À Val-Morin, le bureau de poste ouvre en 1887 et la gare du Canadien Pacifique est érigée en 1892 ; la municipalité n'est officiellement constituée qu'en 1922. Le 26 juin 1921, une première messe est célébrée « dans l'école du village » (située juste à l'est de l'église actuelle). À cette occasion le curé de Sainte-Adèle, l'abbé James Lesage, annonce : « La mission est ouverte pour nous faciliter l'audition de la Sainte Messe chaque dimanche [...] faveur qui nous est accordée, il faut s'en rendre digne ».

## Une première construction : la chapelle de Val-Morin

C'est au printemps 1923 que les francs-tenanciers de la région de Val-Morin s'adressent à l'évêque de Montréal, M<sup>gr</sup> Paul Bruchési, pour obtenir l'autorisation de bâtir une chapelle, en précisant : « cette chapelle ne sera ouverte au culte que les dimanches et jours fériés d'obligation pendant quatre à cinq mois :

temps de villégiature ». À ce moment il est entendu selon les requérants qu'il ne s'agit que d'une desserte gérée par la paroisse de Sainte-Adèle, mais que seuls les habitants de Val-Morin en défrayeront les coûts de construction et d'entretien.

L'évêque donne droit à leur requête et, après avoir fait les vérifications d'usage, son vicaire, M<sup>gr</sup> Paul Gauthier, émet un décret autorisant l'érection d'une chapelle au lieu proposé par les requérants, à la tête desquels se démarque le maire de la nouvelle municipalité, Tancrede Legault. M<sup>gr</sup> Gauthier place la nouvelle desserte sous le vocable de saint Norbert et nomme trois syndics pour voir à la construction : le sénateur Joseph-Philippe-Baby Casgrain, Fidèle Ouellette et Jean-Marie Vanier. Ils se réuniront sous la direction du curé Thérien de Sainte-Adèle pour mettre en branle la construction et en assurer le bon parachèvement.

Sur un terrain (lot n° 21B-1) qui avait été acquis le 13 août 1923 de Clarence-E. Joslin pour 600 \$, le chantier s'ouvre en octobre suivant ; il est guidé par les plans et devis du jeune architecte Henri-Sicotte Labelle de Montréal. L'entreprise est confiée à Tancrede Legault, au coût de 5700 \$ ; le *Livre des comptes des syndics de la Desserte de Val-Morin* décrit soigneusement le déroulement des travaux. Comme indiqué sur les plans de l'architecte, il s'agit à l'époque de construire la « chapelle à Val-Morin », bâtiment en bois de 80 pieds par 40 pieds, posé sur un soubassement de maçonnerie avec un petit clocher. Le solage est érigé à l'automne 1923 par les maçons Depatie, père et fils, et la charpente est levée au printemps de 1924 par les ouvriers de l'entrepreneur Legault. En mai, Alphonse Lafleur livre et installe les châssis de la chapelle [ill. 1, 2, 3, 4].

Dès le mois de juin 1923, le curé de Sainte-Agathe avait indiqué aux habitants de Val-Morin que c'était la : « dernière année de messe ici ! ». Et, effectivement, la nouvelle chapelle de la desserte est ouverte au culte le 15 juin 1924. Puis, elle est bénite, tout comme sa cloche (offerte par le général A.-E. Labelle), le 13 juillet 1924, par M<sup>gr</sup> Joseph-Avila Bélanger, à

1 Élévation de la façade de la chapelle de Val-Morin. Henri-Sicotte Labelle, architecte, 12 septembre 1923 (BAnQ, Fonds P823)



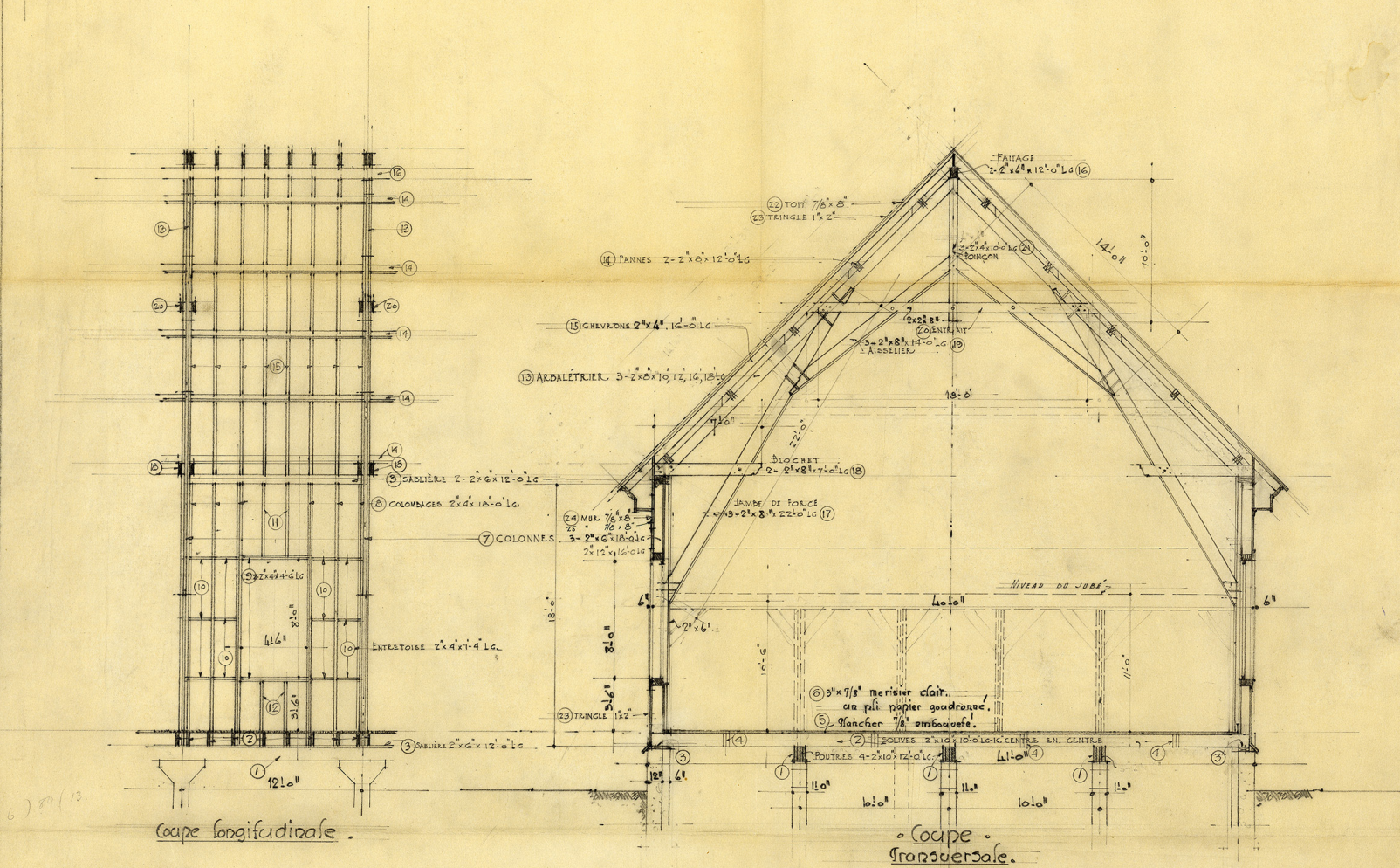


Chapelle à Val-Morin Québec.

Coupe transversale et longitudinale  
Echelle 1/4" = 1'-0"

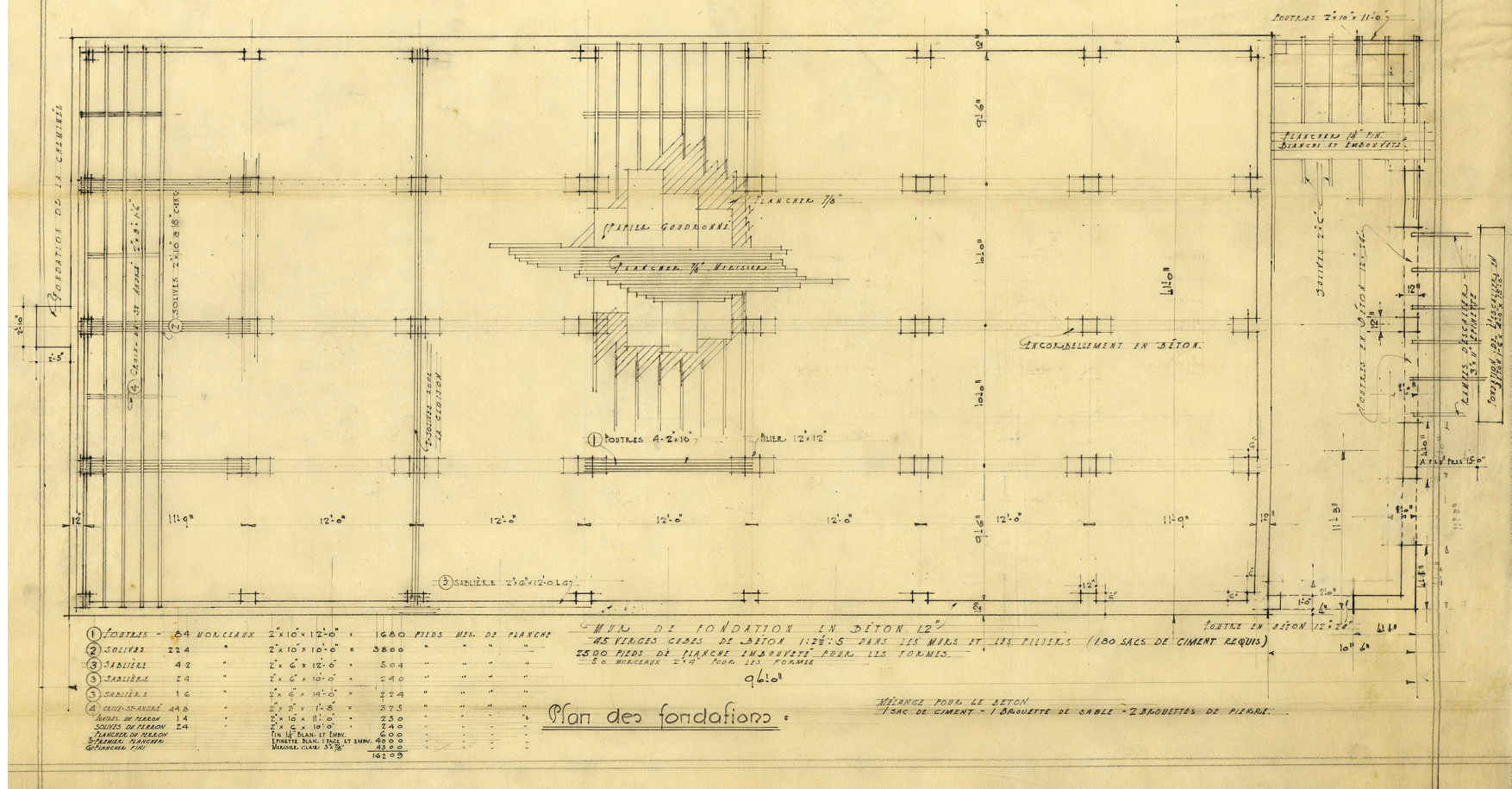
Henri S. Labelle Architecte Montréal.  
12. sept. 1923.

23-



3 Coupe transversale sur la nef de la chapelle de Val-Morin. Henri-Sicotte Labelle, architecte, 12 septembre 1923 (BANQ, Fonds P823)

Chapelle à Val-Morin Québec.  
 Plan de la fondation.  
 Échelle 1/4" = 1'-0"  
 Henri S. Labelle Architecte. Montréal.  
 12. sep. 1923.



4 Plan des fondations de la chapelle de Val-Morin. Henri-Sicotte Labelle, architecte, 12 septembre 1923 (BAAnQ, Fonds P823)



l'époque curé de la paroisse Saint-Louis-de-France à Montréal. Des discours de circonstance sont alors prononcés par les sénateurs Joseph-Philippe-Baby Casgrain et Laurent-Olivier David (dont le fils est à l'époque député de Terrebonne) et par le député Jules-Édouard Provost [ill. 5, 6].

Les coûts de ce premier chantier s'élèvent à 9359 \$. Un chroniqueur décrit cependant la modestie du lieu : « On n'avait alors que les fondations en pierre, les murs et la couverture, l'arrière de l'église était séparé par un mur qui avait été fini en bois de Colombie pour [créer au fond un espace devant] servir de chapelle d'hiver. » La nef n'était pas encombrée par des colonnes et une charpente exposée à la vue, de type *hammer beam*, at-

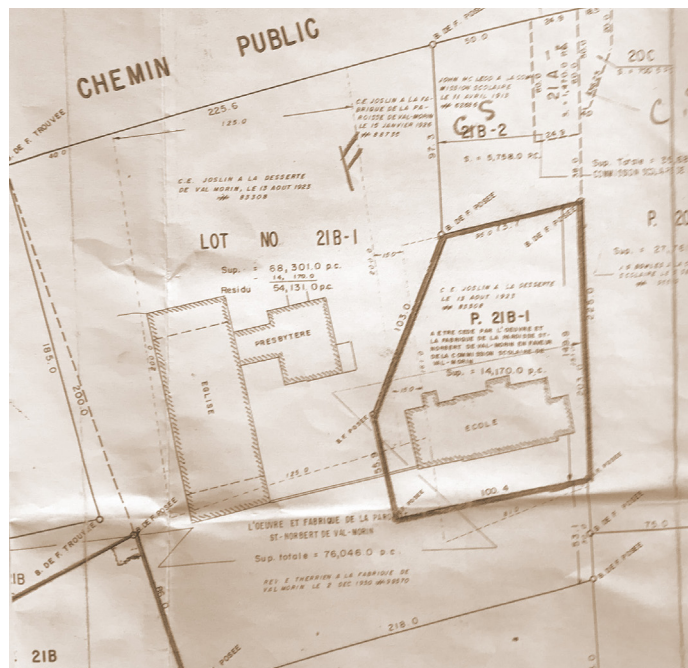


tendait la suite des choses. Mais, même modeste, la chapelle était dotée d'un orgue Casavant, offert par la paroisse de Sainte-Adèle ; elle était ornée d'un autel (provenant de Saint-Constant, sculpté par Goyette et offert par le curé James Lesage de Sainte-Adèle) et d'une chaire antique (souvenir historique du curé Antoine Labelle, offerte par la paroisse de Saint-Jérôme). Une paroissienne, Cécile Virolle, avait offert la statue de saint Norbert.

Mais les habitants de Val-Morin ne s'arrêtent pas là : ils veulent une vraie paroisse. Ce qui les amène, à l'assemblée du 30 août 1925 lors de laquelle ils adressent une requête à l'évêque demandant d'être séparés de la paroisse de Sainte-Adèle, à obtenir leur paroisse et un curé résident. Le 12 septembre suivant, M<sup>gr</sup> Gauthier nomme le chanoine Adolphe Sylvestre pour dresser le rapport *commodo et incommodo*, qui vérifie les faits allégués par les habitants de Val-Morin et constate l'accord du curé de Sainte-Adèle. Le décret épiscopal érigeant la paroisse est émis le 8 octobre 1925, et celui autori-

5 (ci-dessus) La chapelle de Val-Morin en 1928 (photo BAnQ, n° 4543574)

6 (à gauche) La façade de l'église de Val-Morin, en 1928 (Archives de la paroisse de Val-Morin)



7 (ci-dessus) Les propriétés de la Fabrique. Plan cadastral en 1964 (Archives de la paroisse de Val-Morin)

8 (à droite) Vue d'ensemble : église, presbytère, école de Val-Morin (BAnQ, n° 2631048)

9 (ci-contre) Le presbytère de Val-Morin vers 1930 (Archives de la paroisse de Val-Morin)



sant la constitution d'un corps autonome de marguilliers est émis le lendemain. C'est l'abbé Eugène Thérien qui est nommé titulaire de la nouvelle paroisse et, pour le loger et servir de presbytère temporaire, la Fabrique acquiert au coût de 2000 \$ la maison Lachaine, voisine de la chapelle [ill. 7, 8, 9].

### **1926-1927 : un projet de deuxième chantier qui tourne court**

Les nouveaux marguilliers reçoivent la reddition des comptes des syndics de la Desserte de Val-Morin le 8 novembre 1925. Jugeant satisfaisant l'état des finances, ils décident le 21 mars 1926 de faire des travaux à l'église « pour la rendre habitable en hiver ». Dans la foulée des discussions qui suivent, « le curé demande s'il ne serait pas opportun de finir tout l'intérieur de l'église d'une manière convenable, avec voûte en anse de panier, de placer le presbytère actuel en arrière de l'église pour servir de sacristie, et de bâtir un nouveau presbytère ». Mais cette suggestion est rejetée. Le conseil de fabrique décide, plutôt que d'acquérir un terrain d'Isaie Deschamps pour le cimetière, « de rendre l'église chauffable » en gardant la cloison qui sépare le chœur de la salle paroissiale temporaire qui a été installée dans le chevet. Ainsi, le 3 octobre 1926, il est « proposé que l'on finisse l'église de manière convenable avec voûte cintrée, moins le fini ».

La commande a probablement été passée à l'architecte Henri-Sicotte Labelle, puisque celui-ci a préparé une série de plans, « modifications à l'église actuelle », qui sont datés du 1<sup>er</sup> mars 1927 [ill. 10, 11]. Ces dessins proposent : 1. Un parachèvement intérieur avec une nef et deux bas-côtés, ce qui suppose une modification de la structure existante (ajout de colonnes, modification des fermes) ; 2. Une voûte en anse de panier, ancrée aux cintres de la nouvelle charpente ; 3. Une esquisse de chevet en hémicycle, dans lequel se déploie une abside 4. L'installation d'une galerie à l'arrière de l'église avec un escalier hélicoïdal ; 5. La pose d'un isolant en guise de fini

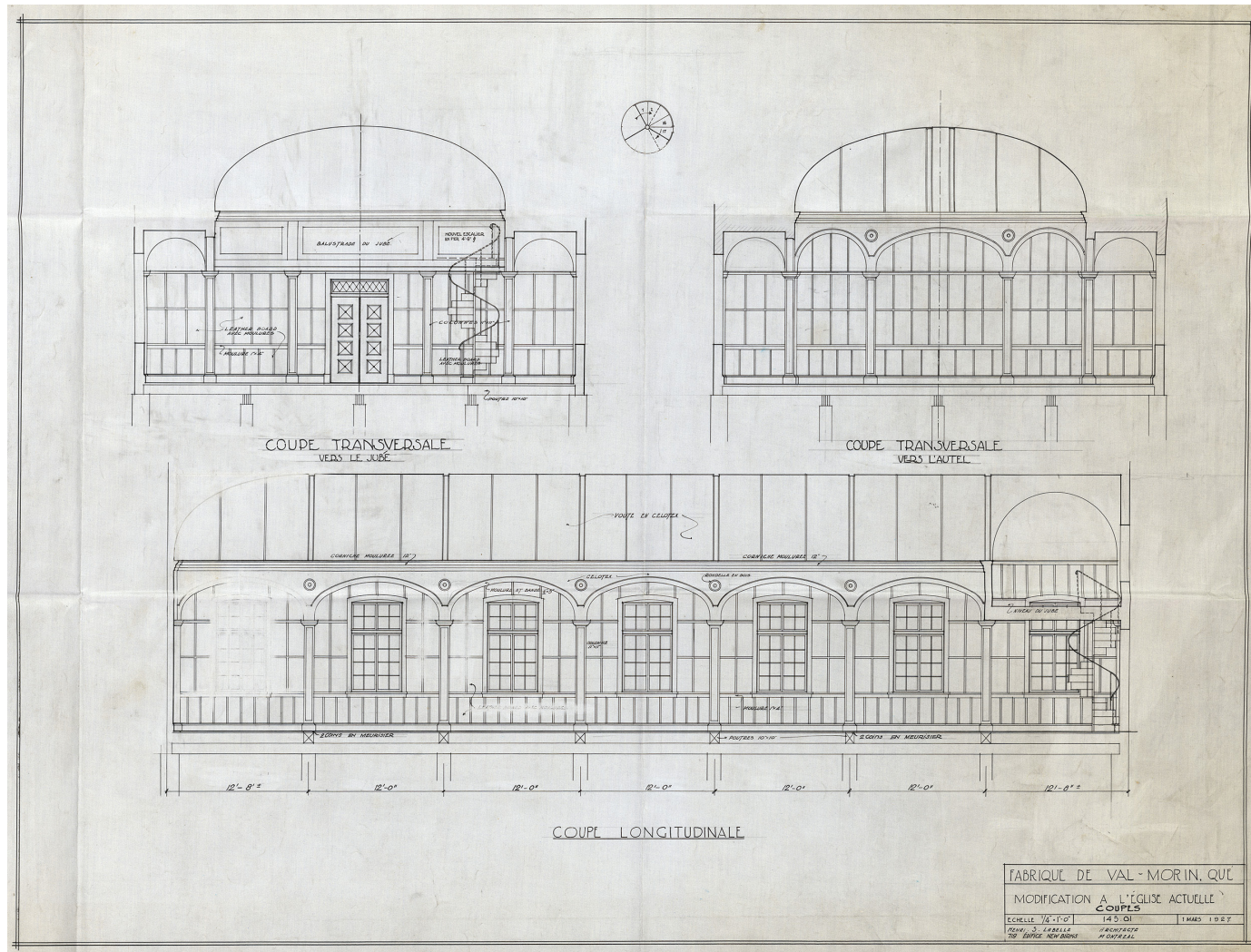
intérieur. L'architecte propose aussi un plan qui suggère l'implantation d'un clocher plus imposant ; il va même détailler ce projet de clocher sur un plan daté du 4 août 1927 [ill. 12]. Un *Devis de la main d'œuvre et des matériaux requis pour la modification de l'intérieur et du clocher de l'église de Val-Morin* (document conservé à BAnQ) est établi par l'architecte à ce moment. Pourtant, plus tôt, le 27 mars 1927, le Conseil de fabrique, même après avoir décidé d'acquérir les plans de l'architecte pour la somme de 100 \$, réduit considérablement l'ampleur du chantier proposé. Il s'agit désormais de modifier la charpente pour pouvoir installer une fausse-voûte cintrée, de couvrir cette voûte et les plafonds des bas-côtés par des planches embouvetées (épinette de 7/8 pouce), « de poser une épaisseur de papier feutre sur tous les murs, plafonds et voûte et poser ensuite le Leatherboard de la Fabrique avec baguette sur les joints ». Il est aussi proposé « que lesdits travaux soient faits à la journée », donc sans entrepreneur ni surveillance d'architecte.

En fait, un désaccord profond règne entre le curé Thérien et les marguilliers. Ces derniers optent pour l'économie tandis que leur curé pense plutôt au statut de la nouvelle paroisse, en vue du long terme. Le 31 mars 1927, sans doute guidé par le curé, l'archevêque de Montréal (Georges Gauthier, coadjuteur de l'archevêque Paul Bruchési) intervient et s'oppose aux travaux. Il ordonne que soit faite une « répartition » (imposition d'une taxe légale sur les propriétés pour financer les travaux de construction et de réparation des églises), ce qui permet de couvrir des dépenses plus importantes, financées à long terme. Et, comme pour bien marquer son camp, il s'étonne « que le [nouveau] presbytère ne soit pas encore construit ».

### **1928-1930 : l'architecture intérieure de l'église paroissiale**

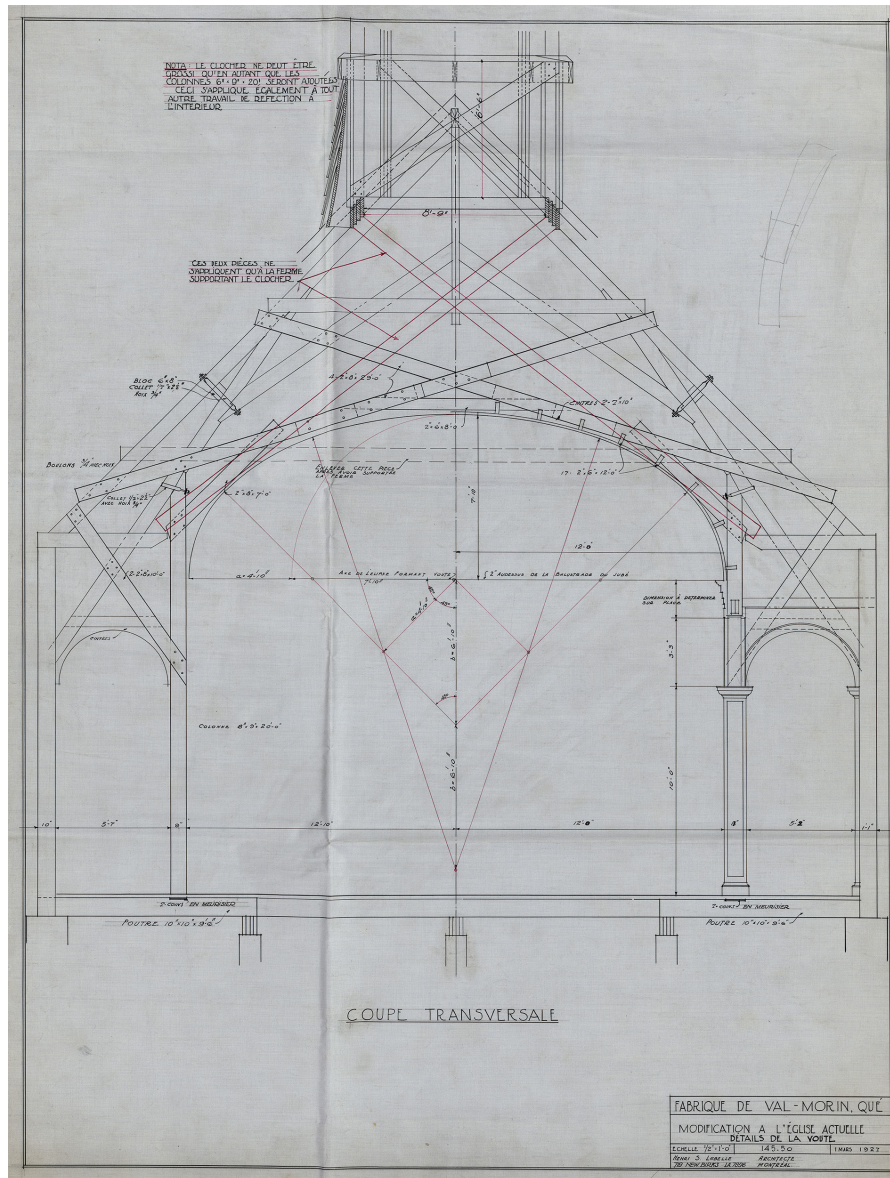
La remontrance de l'évêque fait effet : le 4 décembre 1927 le Conseil de fabrique accepte « de finir tout l'intérieur de l'église

10 Val-Morin. Église Saint-Norbert.  
Coupe longitudinale sur la nef. Henri-Si-  
cotte Labelle, architecte, 1 mars 1927  
(BAnQ, Fonds P823)

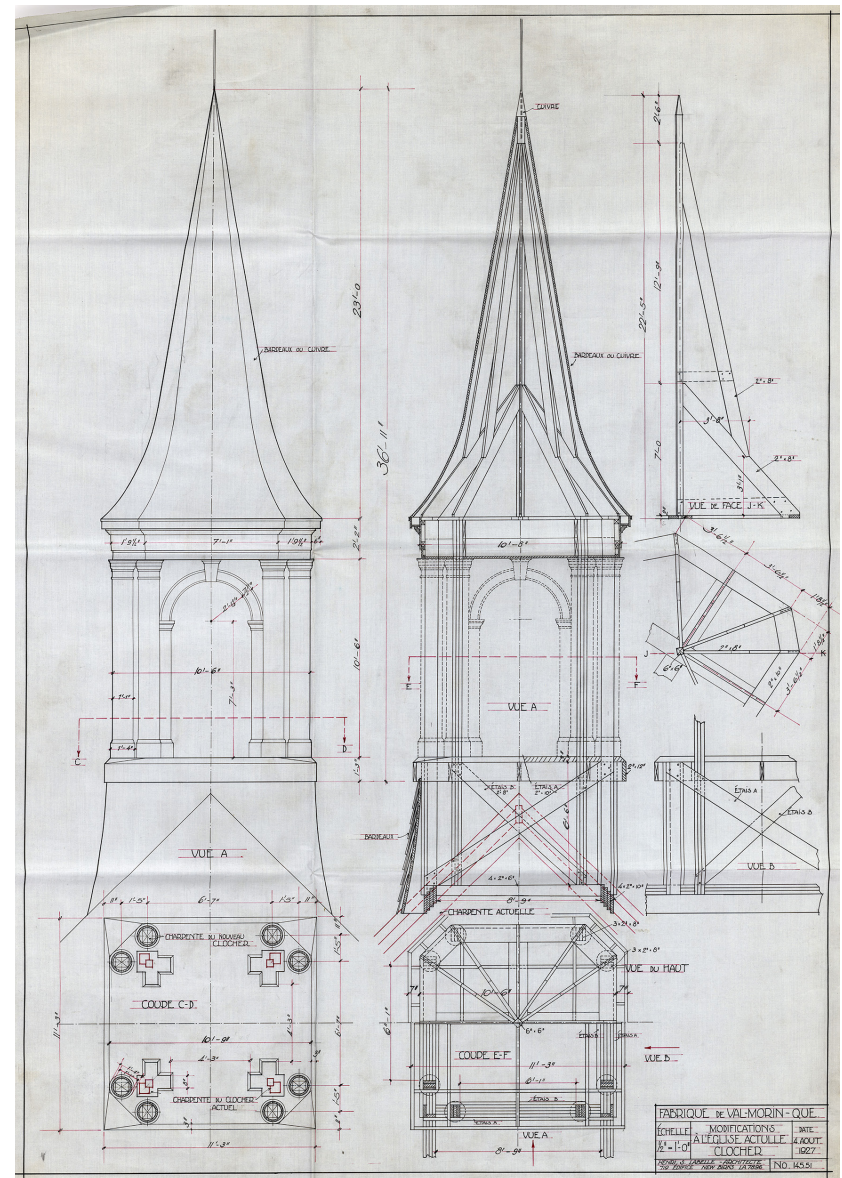


[en abolissant la cloison], de construire une sacristie d'environ 20 pieds par 30 pieds » et, pour ce faire, d'emprunter la somme de 7000 \$, garantie par une répartition légale. Quant au presbytère, il n'advientra que bien plus tard. Pour exécuter les volontés de l'évêque, la Fabrique doit franchir un certain nombre d'étapes. La première consiste à élire, lors d'une assemblée publique, un corps de syndics formé de trois paroissiens. Ceux-ci doivent établir un projet, solliciter des plans et devis et en

évaluer le coût de réalisation. Leurs décisions sont soumises à la fois à l'assemblée des paroissiens et aux commissaires civils nommés pour voir à la bonne marche du projet des points de vue de la procédure et de l'implantation équitable d'une taxe qui couvre les coûts. C'est le 12 janvier 1928 que « les commissaires confirment l'élection des syndics et les autorisent à faire préparer les plans complets des travaux et ouvrages qu'ils entendent faire exécuter ».



11 Val-Morin. Église Saint-Norbert.  
Coupe transversale sur la nef et structure.  
Henri-Sicotte Labelle, architecte, 1 mars  
1927 (BAnQ, Fonds P823S1D26-121-6)

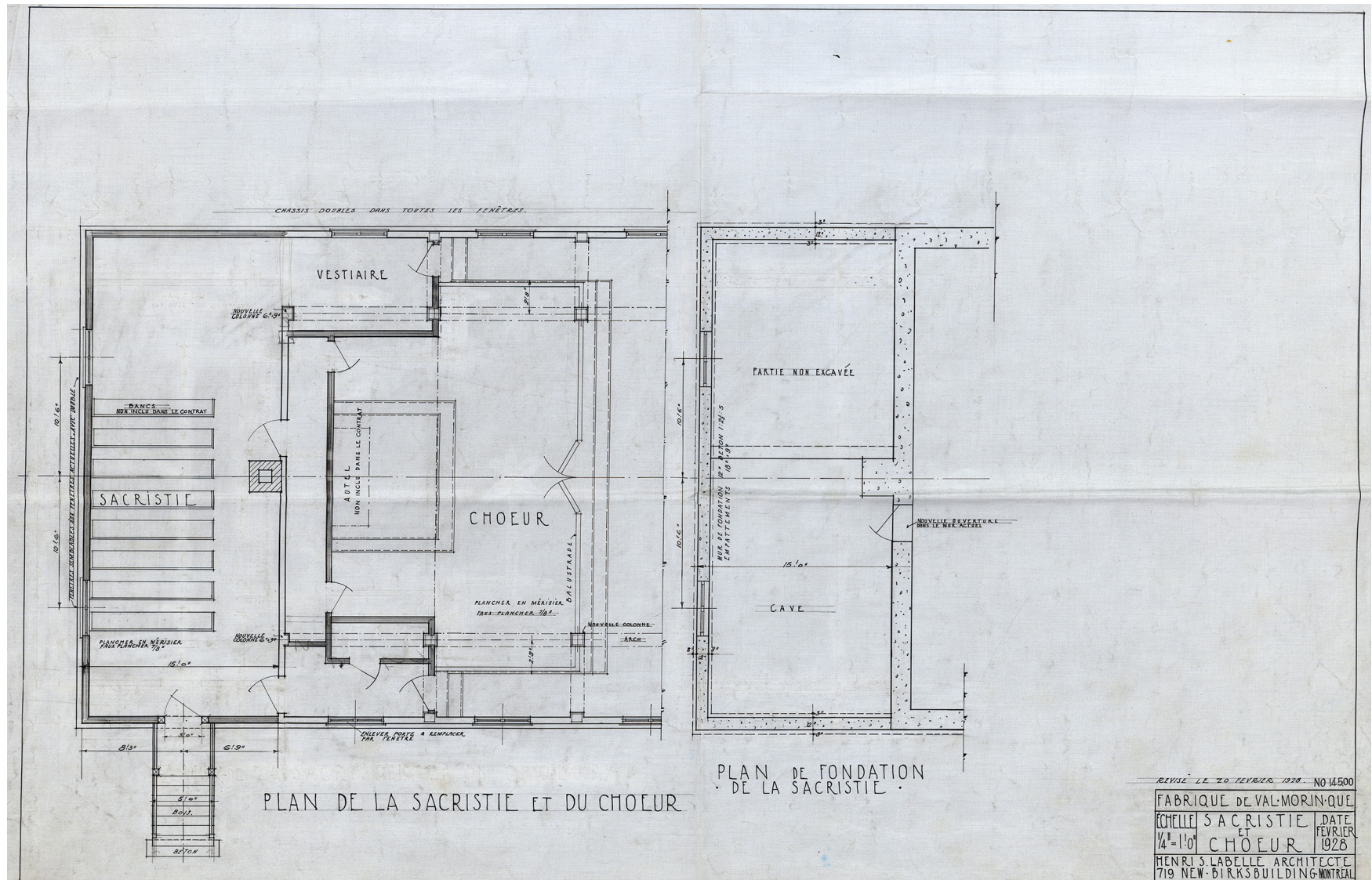


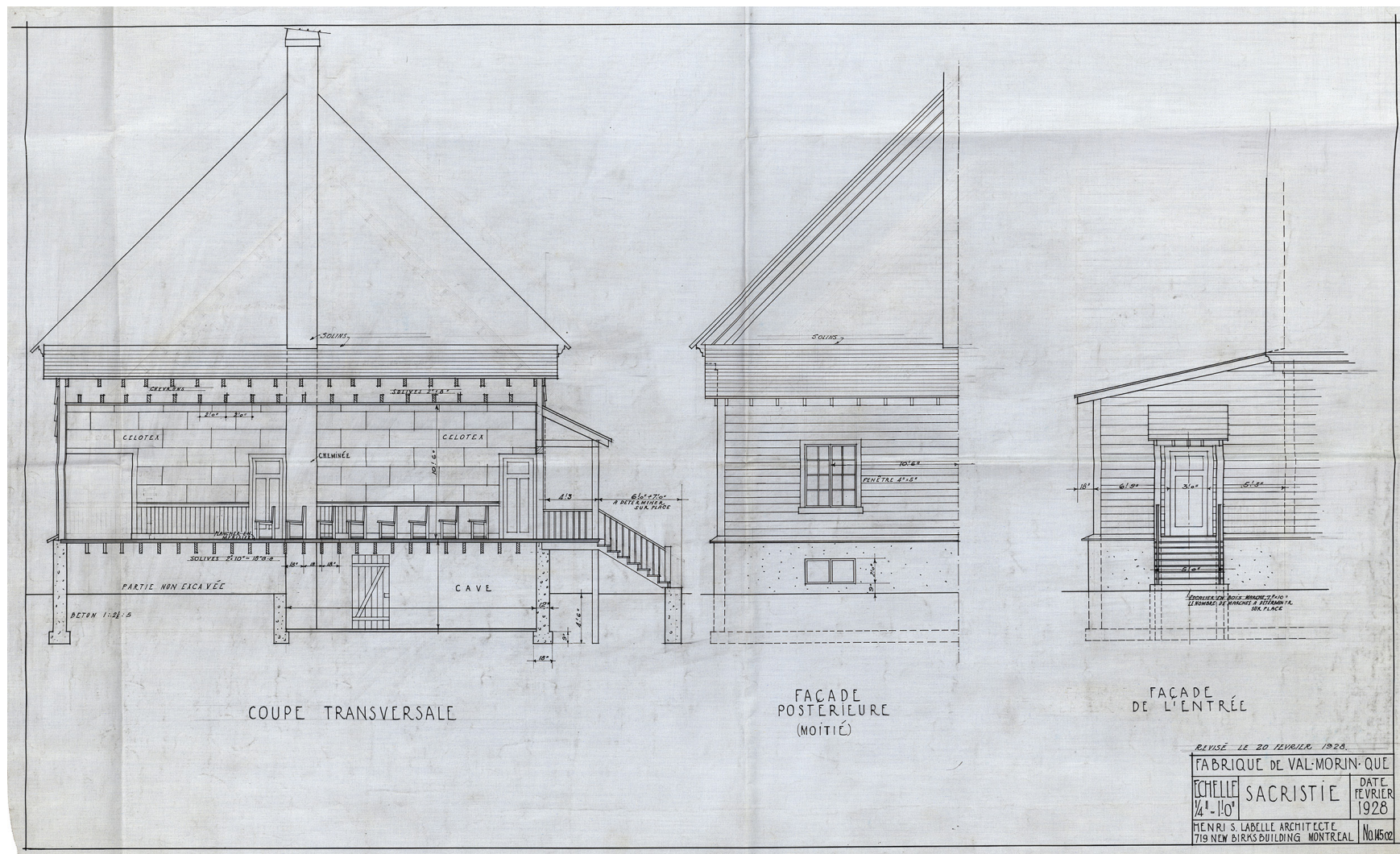
12 Val-Morin. Église Saint-Norbert.  
Projet de clocher. Henri-Sicotte Labelle,  
architecte, 4 août 1927 (BAnQ, Fonds  
P823S1D26-121-3)

Ces démarches complétées, l'architecte Labelle revient dans le dossier ; le 22 janvier 1928, il précise « à quelles conditions il est disposé à offrir ses services aux syndics pour les travaux de parachèvement de l'église et la construction de la sacristie ». Il réclame simplement un supplément de 10 \$ et reprend, en février 1928, les plans qu'il avait dressés en mars 1927 (sauf en

ce qui concerne le nouveau clocher, projet abandonné). Il y ajoute cependant deux feuillets qui détaillent, en plan et en élévation, l'adjonction d'une sacristie, petit bâtiment de 40 pieds par 20, dressé en appentis contre le haut mur du chevet du bâtiment initial de 1925 [ill. 13, 14]. Une nouvelle coupe longitudinale montre aussi comment le projet d'aména-

13 Val-Morin. Église Saint-Norbert. Sacristie et aménagement du chœur. Plan au sol. Henri-Scotte Labelle, architecte, février 1928 (BA nQ, Fonds P82351D26-121-2)





gement intérieur a évolué : le chœur se termine maintenant par un mur droit, dans le volume de la chapelle initiale et l'accès à la tribune arrière se fait désormais *via* un escalier droit [ill. 15]. Le 7 avril 1928, le chantier est confié à Antoine Reid, entrepreneur de Sainte-Agathe, qui a offert de le compléter pour la somme de 6400 \$. Le 3 février 1929, on note au *Livre des délibérations* de la paroisse que « les travaux ont été achevés

à la grande satisfaction de l'architecte ». Le coût total des travaux s'est élevé à 8228 \$ cette fois [ill. 16-19].

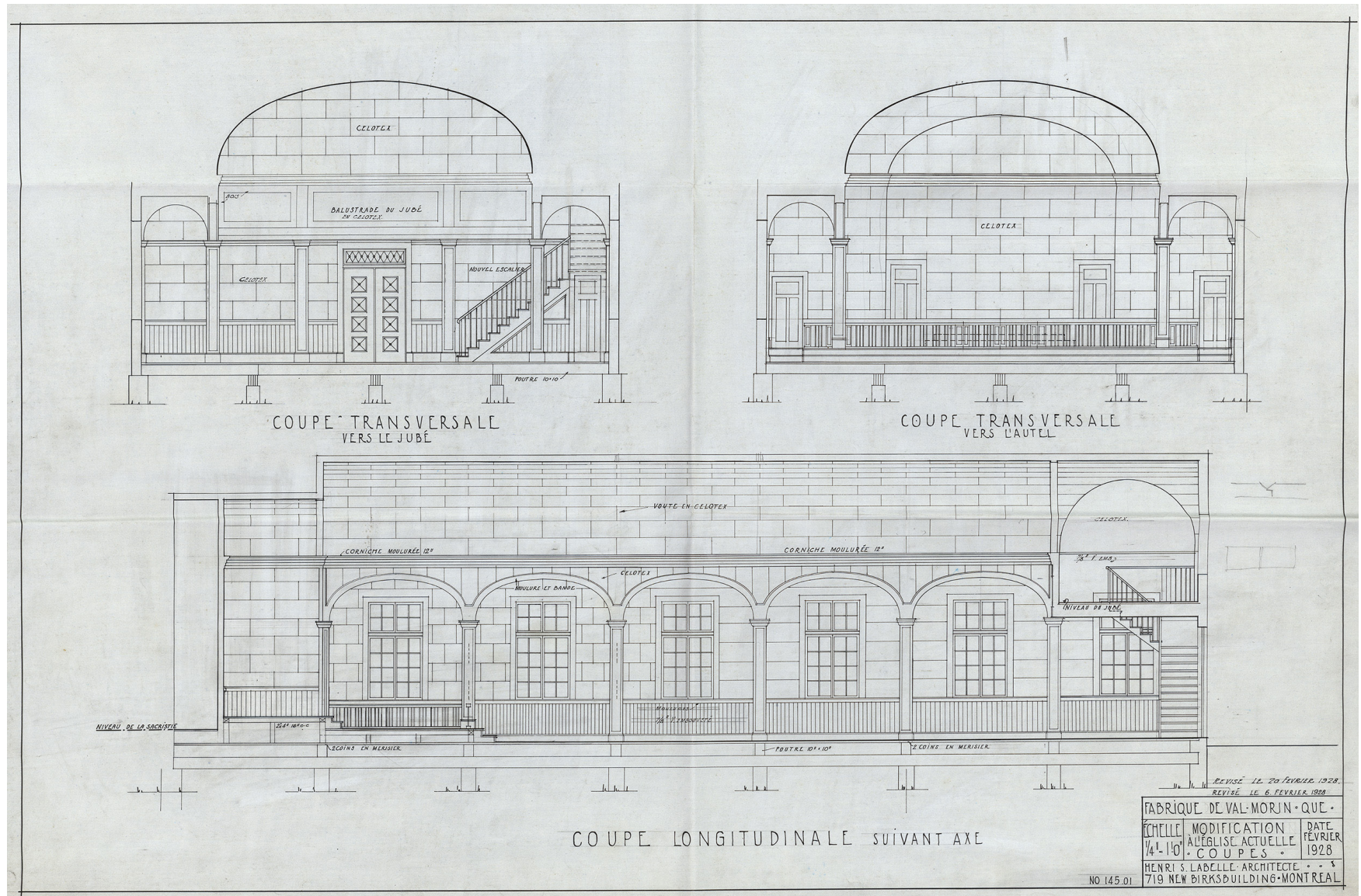
Dans ses grandes lignes ce chantier a créé l'église actuelle : la cloison est abolie, le chœur est repoussé au fond de l'église qui occupe maintenant la profondeur totale des 80 pieds par 40. La sacristie est désormais entièrement logée dans l'appentis dressé au chevet. À l'intérieur, la nef est établie à trois vais-

14 Val-Morin. Église Saint-Norbert. Sacristie, dessin en élévation. Henri-Sicotte Labelle, architecte, février 1928 (BAHQ, Fonds P823S1D26-121-4)

seaux par l'installation de colonnes qui supportent la fausse-voûte en anse de panier et la tribune arrière est érigée. Enfin, Régis Guenette, manufacturier de Saint-Jérôme, livre les

bancs : 28 bancs de 8 places et 56 petits bancs. Pour l'instant nous n'avons trouvé aucune trace d'un remplacement plus récent de ce mobilier [ill. 20].

15 Val-Morin. Église Saint-Norbert.  
Coupe sur la nef. Henri-Sicotte Labelle,  
architecte, février 1928 (BAnQ, Fonds  
P823S1D26-121-1)





16 Vue ancienne de la nef, de la voûte et des bancs (Archives de la paroisse de Val-Morin)

Dans ce nouvel intérieur, la paroisse installe un nouveau chemin de croix. Il y a bien eu une première installation et érection de chemin de croix le 7 novembre 1928, mais l'année suivante, le 4 août 1929, on recommence la cérémonie. C'est que les stations du chemin de croix de 1928, qui avaient été données « par des personnes de Val-Morin », n'ont pas fait l'unanimité. La chronique précise que « les nouvelles stations ont été

données par un particulier de Montréal [ill. 21]. Les noms des anciens donateurs vont rester au-dessous des nouvelles stations ; c'est le donateur humble qui demande cela. » Voilà bien une démonstration que le bon goût des villégiateurs s'impose... En 1929, par exemple, la chronique note que Val-Morin est habité par 317 âmes (catholiques) et environ 2000 touristes. Dès 1925, l'abbé Jimmy Lesage, premier curé de



17 Val-Morin. Église Saint-Norbert. Vue d'ensemble de la nef (photo Luc Noppen)

18 Val-Morin. Église Saint-Norbert. Vue du chœur (photo Luc Noppen)



19 Val-Morin. Église Saint-Norbert. Vue vers le revers de la façade (photo Luc Noppen)

20 Val-Morin. Église Saint-Norbert. Vue des bancs (photo Luc Noppen)

Val-Morin, avait en effet manifesté l'intention « de faire partir les Juifs de Val-Morin pour les remplacer par des Canadiens ». En 1927 encore, les paroissiens catholiques soutenaient les efforts « d'un comité pour poursuivre une campagne contre l'envahissement des juifs » !

Dans son *Estimation des bâtisses et propriétés de la Paroisse de Saint-Norbert de Val-Morin*, établi en 1934, le curé Eugène Therrien mentionne une troisième période de construction : « L'extérieur de l'église fut fini en 1930 : septembre et octobre. Les travaux furent dirigés par M. Antoine Reid de Sainte-Agathe. Coût 1300 \$ . » Il s'agit probablement de la pose du

revêtement extérieur (Celotex) ainsi que de la fabrication et l'installation des fenêtres doubles. À leur plus grande joie, les paroissiens avaient accepté en 1927 le don de la cloche de la première église de Saint-Jean-de-La-Croix de Montréal, pour remplacer la petite cloche de navire installée en 1924 [ill. 22]

En 1930, l'église de Val-Morin atteint donc un état complet qui est, pour l'essentiel, celui qui existe encore aujourd'hui. Le coût total de construction de l'église aura alors atteint 19 187,18 \$, selon les livres de la Fabrique. Quelques ornements apparaissent par la suite : un grand crucifix, payé par les paroissiens est installé dans l'église en 1937, tout comme un

nouvel orgue en 1938 (Casavant & Frères, opus 1589) ; l'éclairage électrique et les lustres sont installés en 1939 en même temps que la grotte de Lourdes fait son apparition ; un premier système de chauffage (fournaise) est installé en 1944. Jusque-là l'église était chauffée par un poêle dans la nef, branché sur une cheminée érigée en 1928. Enfin, pour compléter le domaine paroissial, la nouvelle salle paroissiale est construite et inaugurée en 1933 (elle sera vendue à la Municipalité en juillet 1968).

### 1947-1949 : la construction du presbytère

C'est au lendemain de la Seconde Guerre que les marguilliers relancent l'idée de doter la paroisse d'un nouveau presbytère. La maison Lachaine qui avait été acquise pour remplir cette fonction de façon temporaire avait manifestement fait son temps. En juin 1942, le Conseil de fabrique avait bien proposé d'emprunter 4000 \$ pour construire un nouveau presbytère, mais les restrictions sur les matériaux et la main-d'œuvre en temps de guerre avaient fait avorter le projet. Les « procédures pour la construction d'un presbytère » sont en fait adoptées en avril 1947, suivies de près par l'élection de syndics, puisque la construction sera financée, elle aussi, par une répartition légale.

Le 9 mai 1947, les commissaires civils approuvent l'acte de répartition établi par les syndics – la paroisse peut emprunter 25 000 \$ et doit investir 10 000 \$ de fonds propres pour un projet ne dépassant pas 35 000 \$ – et autorisent qu'ils fassent préparer les plans et devis. Le 15 mars 1948, les marguilliers et les syndics acceptent à l'unanimité de retenir les services de Gascon et Parant, architectes de Montréal [ill. 23]. Plus d'un an plus tard, le 9 juin 1948, les plans sont acceptés. Mais les choses s'enveniment le 16 juillet suivant : un seul entrepreneur a déposé une soumission et elle dépasse de près de 5000 \$ le coût estimé du projet. Convoqué à Val-Morin, l'architecte Louis Parant [1890-1958] réduit les honoraires convenus, qui étaient de 7 % du coût de la construction, en enlevant la sur-



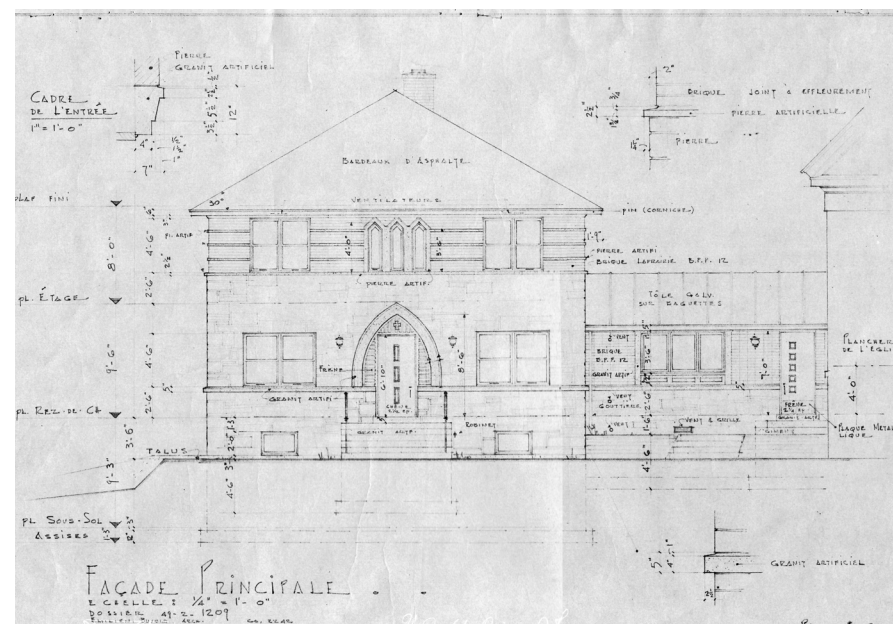
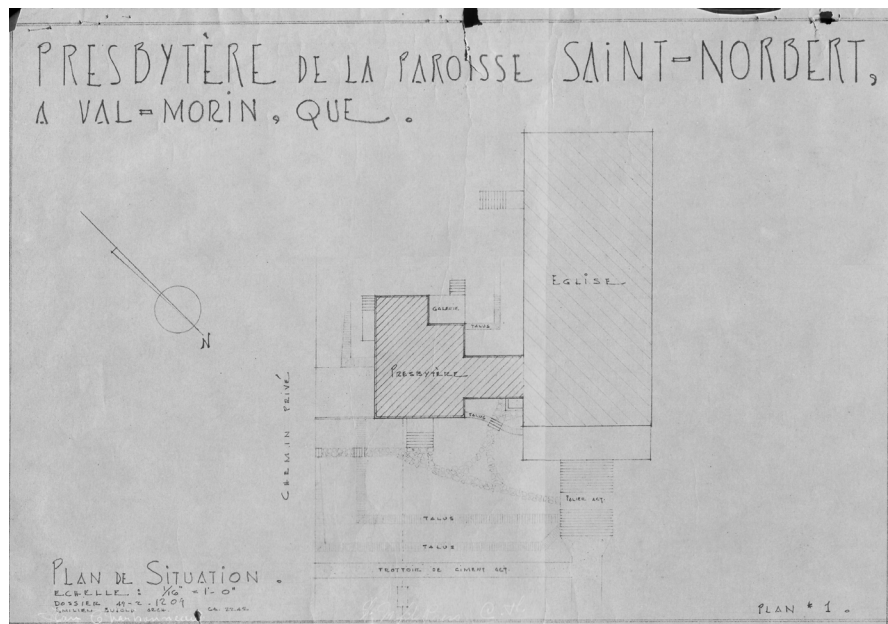
veillance des travaux. Les parties conviennent aussi d'engager plutôt directement « M. Boileau, qui a dessiné les plans pour le compte des architectes ». Enfin, grâce au remplacement du revêtement de brique par du papier brique (*insull brick*), une ingénierie des coûts permet de respecter le budget. Pour la suite des choses, il vaut la peine de noter que deux séries de plans ont été déposés pour le presbytère. Une série propose une maison monumentale, à deux étages, avec toit pavillon (à quatre versants). Une deuxième série représente le même bâtiment mais avec une façade principale plus ornée [ill. 24-26]. Le presbytère a été construit selon cette version plus ornée. Par ailleurs ces plans sont identifiés au nom de l'architecte Émilien Bujold, mais une rature superposée y mentionne « Jean Charbonneau ». Ces trois noms réfèrent probablement à des employés de l'agence Gascon et Parant.



21 Val-Morin. Église Saint-Norbert. Station du chemin de croix (photo CPRQ)

22 Val-Morin. Église Saint-Norbert. La cloche (photo Luc Noppen)

23 Gascon et Parant. Vignette du papier à lettre (Archives de la paroisse de Val-Morin)



Le 10 septembre 1949, le vieux presbytère est vendu – il sera déménagé –, alors que le curé et son équipe s’installent dans le nouvel immeuble qui jouxte l’église et lui est relié, à l’avant, par un passage couvert.

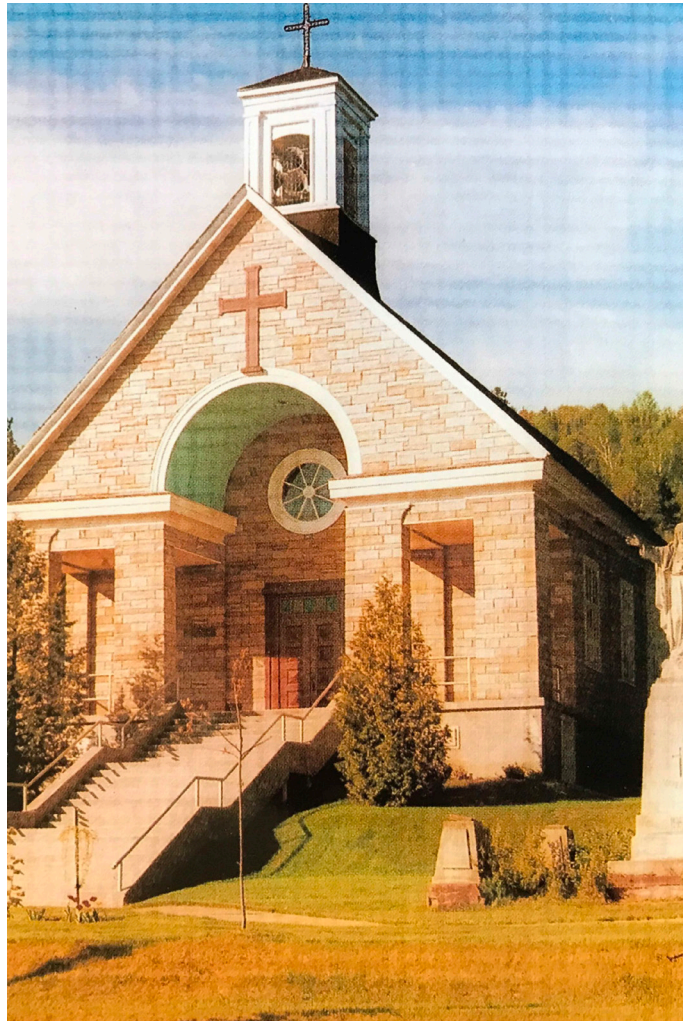
### 1953 : une église avec « l’aspect de pierre naturelle »

Le matériau de revêtement du presbytère ayant fait l’objet de débats, il est finalement décidé de lambrisser la façade de fausse pierre. Cet effet « riche », très recherché au début des années 1950, a tôt fait de contaminer les esprits. En effet, le 27 septembre 1953, les marguilliers conviennent « de revêtir la façade extérieure de l’église et une partie des deux côtés d’un matériau appelé *Perma Stone* donnant l’aspect de pierre naturelle, au coût de 3600 \$ devant être payé par l’argent des œuvres paroissiales ». Mieux, le 9 octobre suivant, *Perma Stone of Montreal* confirme qu’elle couvrira de pierre artificielle « une superficie additionnelle de 13 pieds de long par 16 pieds de



haut, sur le mur nord de l’église », pour un supplément de 200 \$ (ce qui finalement ne sera pas fait). En fait, le premier contrat harmonise le côté sud de l’église avec le presbytère,

- 24 Val-Morin. Église Saint-Norbert. Presbytère - situation
- 25 Val-Morin. Église Saint-Norbert. Presbytère plan de la façade
- 26 Val-Morin. Église Saint-Norbert. Le presbytère (Lisa Couzet)



tandis que le supplément propose de couvrir aussi une portion identique du côté sud, pour que l'église ait l'air, depuis la rue, d'être toute revêtue de pierre. Une photographie d'époque montre bien comment l'effet d'uniformité, entre l'église de 1925 et le presbytère de 1949, a été recherché et obtenu [ill. 27-30].



### Plus récemment...

La pose de la fausse pierre a profondément modifié la perception du bâtiment ; à cela s'ajoute l'auvent permanent installé devant la façade [ill. 31, 32]. Sans doute très fonctionnel, cet ajout est résolument laid ! La toiture, qui a avait été revêtue de bardeaux métalliques (?) en 1943 est renouvelée en bardeaux d'asphalte en 1997. L'intérieur de l'église est « rafraîchi » en

27 (à gauche) Val-Morin. Église Saint-Norbert. La façade habillée en fausse-pierre (Archives de la paroisse de Val-Morin)

28 (en haut) Val-Morin. Église Saint-Norbert. Vers 1955 (Archives de la paroisse de Val-Morin)

29 Val-Morin. Église Saint-Norbert. Le long pan habillé en Perma Stone (photo Lisa Crouzet)

30 Val-Morin. Église Saint-Norbert. En 2003 (photo CPRQ)



1966 (peinture, tapis, etc.). Dans cette aire post-Vatican II, ici comme dans la plupart des églises du Québec, un ménage est fait dans le mobilier, les ornements et les objets de dévotion : la balustrade, la chaire et les autels sont enlevés. On autorise « le curé à vendre le matériel de l'église non nécessaire qui a été enlevé ». Le rafraîchissement de la peinture aura fait disparaître divers motifs peints [ill. 33].

Depuis quelques années la petite église Saint-Norbert a commencé être perçue comme ayant des valeurs patrimoniales. Les archives de la paroisse conservent un document non signé, mais daté de 1995 : *Réquisition pour la restauration de l'église Saint-Norbert de Val-Morin*. Il s'agit en fait d'un réquisitoire qui demande à ce que l'église soit reconnue d'intérêt patrimonial. L'auteur, qui nous est inconnu, écrit il y a déjà plus de vingt ans :

Pour conserver ce petit bijou, des réfections sont nécessaires si nous voulons en être fiers et, en certains cas, ça prend de vrais artisans pour lui rendre son visage d'antan.

Nous avons fait un essai avec la première fontaine baptismale qui était au rancart depuis 1947 [ill. 34]. Le résultat est excellent. Tout

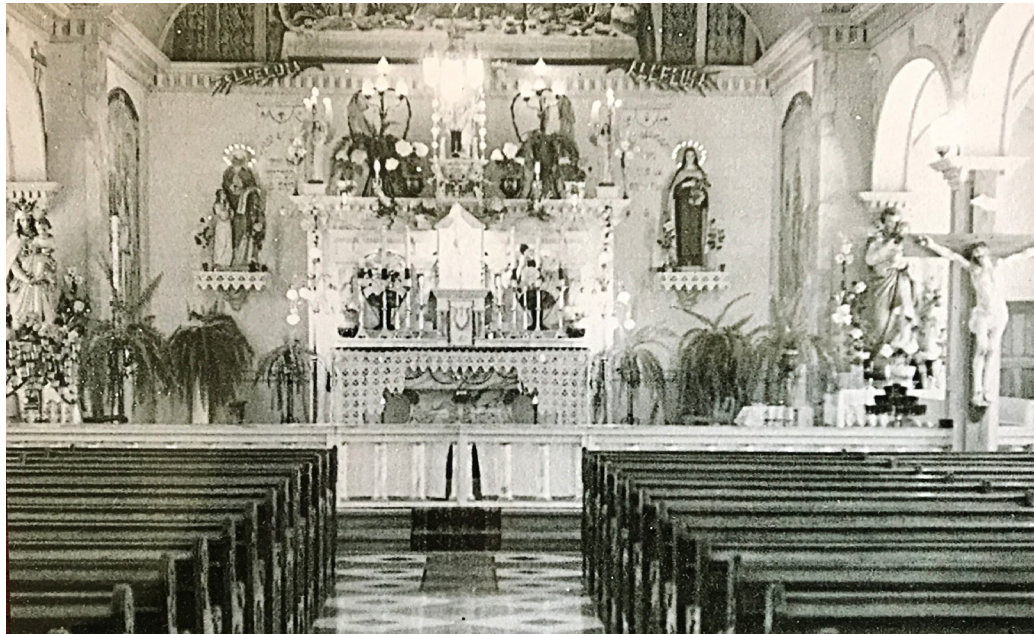
le monde demande où nous nous sommes procuré cette merveille. Nous avons commencé et restauré une petite partie de ce patrimoine, il reste encore beaucoup à faire et nous avons besoin d'aide pour continuer les travaux nécessaires pour que cette église passe à l'histoire.

L'auteur enchaîne avec une liste de travaux à mener (refaire le toit, renforcer la base du clocher, renouveler les châssis doubles, refaire le système électrique) – plusieurs ont été complétés depuis ce réquisitoire. Il attire en outre l'attention sur plusieurs objets en particulier qui ont une grande valeur historique et artistique, entre autres : « remettre à neuf le premier tabernacle de l'église ; remettre à neuf le premier ambon » ; il propose aussi d'installer des présentoirs dans la sacristie pour exposer des vêtements liturgiques, des vases sacrés et des livres.

L'analyse architecturale et paysagère et l'énoncé des valeurs patrimoniales de l'église Saint-Norbert de Val-Morin vont permettre, dans les pages qui suivent, de mieux comprendre ce petit monument, de grande qualité.

31 Val-Morin. Église Saint-Norbert. L'auvent (photo CPRQ)

32 Val-Morin. Église Saint-Norbert. L'auvent (Photo Lisa Crouzet)



33 Val-Morin. Église Saint-Norbert. Le chœur avant le grand ménage (Archives de la paroisse de Val-Morin)



34 Val-Morin. Église Saint-Norbert. Les fonts baptismaux restaurés (photo CPRQ)

# ANALYSE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE

## Le site

L'église et le presbytère sont situés du côté sud du chemin Public (aujourd'hui 6140, rue Morin), sur l'ancien lot 21B-1 du rang X, du canton Morin, de la paroisse de Sainte-Adèle d'Abercrombie (comté de Terrebonne), aujourd'hui lot n° 4 969 746 du cadastre refondu de la paroisse Notre-Dame-des-Pays-d'en-Haut. Cette propriété, de figure irrégulière, mesurant au départ 125 pieds de large sur le chemin Public (rue Morin) et 200 pieds de profondeur, a été acquise au coût de 600 \$ par la « Desserte de Val-Morin », le 13 août 1923, de Clarence E. Joslin, bourgeois, résidant à Montréal. Elle a aujourd'hui une superficie de 4 055,40 mètres carrés [ill. 35].

Au départ ce lot 21B appartenait à Jean-Baptiste Dandurand en 1884 ; il le donne à Thomas Dandurand en 1885 ; le lot passe ensuite aux mains d'Adolphe Duperreault, en 1903. Celui-ci le cède à John B. McLeod en 1906. Ce dernier va le lotir et, sur plusieurs années, le vendre en plusieurs lots, notamment à Clarence E. Joslin, en 1915. Après avoir vendu le lot à la Desserte de Val-Morin, en août 1923, le même C.E. Joslin vend le 15 janvier 1926 un deuxième lot, enclavé dans le précédent, de 60 pieds de front sur le chemin Public et 100 pieds de profondeur. La maison (à l'époque louée à un dénommé Lachaine) qui se trouvait sur ce lot servira de presbytère entre 1926 et 1949. À côté, vers l'est, se trouve le lot 21B-2 acquis en avril 1913 par la Commission scolaire du même J.B. McLeod. C'est sur ce lot qu'est érigée la première école de Val-Morin



35 Val-Morin. Église Saint-Norbert. Cadastre actuel (Registre foncier du Québec)

36 Val-Morin. Église Saint-Norbert. Vue aérienne actuelle (Google Maps)

[voir ill. 7]. Le curé Eugène Thérien va acquérir un autre lot de Clarence E. Joslin le 21 novembre 1928, pour étendre le site paroissial vers l'arrière ; il cédera ce lot à la Fabrique le 2 décembre 1930 (Source : Index aux immeubles, lot 21B, rang X, canton de Morin, paroisse de Sainte-Adèle d'Abercrombie).

Ce site occupe une portion du plateau légèrement incliné qui sert de socle à la colline qui se profile à l'arrière. Mais alors que les façades des maisons (notamment l'école et la première maison presbytérale) étaient implantées sur la ligne du chemin Public, l'église est implantée en retrait de quelque 80 pieds [ill. 36-39]. Ce retrait met en valeur sa façade et dégage une petite place devant son escalier ; il a aussi obligé l'architecte à surélever le bâtiment pour le poser sur le sol en non l'enfoncer dans le cap.

Cette implantation a posé d'entrée de jeu (en 1924) l'église comme monument principal du noyau villageois initial, malgré ses dimensions assez modestes. Puis, les édifices qui ont été érigés autour ont aussi adopté un retrait, même plus important que celui de l'église. Bien qu'ils soient de dimensions imposantes, ces deux édifices – dont à l'est l'ancien couvent (érigé en 1935 et aujourd'hui occupé par la Mairie) et à l'ouest le bâtiment qui loge la bibliothèque municipale – encadrent et mettent en quelque sorte en valeur l'église et le presbytère qui est venu s'aligner avec la façade de l'église en 1947.

Tout se passe ici comme si un urbaniste avait déposé un projet de centre-ville avec un monument au centre de deux places dégagées (les stationnements), fermées à l'arrière par des parois construites. Évidemment cela s'est fait au fil des ans et les édifices latéraux ont été construits en retrait pour éviter que les stationnements ne soient en pente.

Mais, au départ, le choix de l'architecte Henri-Sicotte Labelle de poser l'église sur un socle, en quelque sorte sur la colline, a été délibéré et cherchait à produire un « effet de site ». Comme nous le verrons plus loin, l'architecte s'est inspiré de



37 Val-Morin. Église Saint-Norbert. Le site. Vue aérienne dans les années 1960 (photo CPRQ)



38 Val-Morin. Église Saint-Norbert. Le site. Vue aérienne dans les années 1970 (photo CPRQ)



39 Val-Morin. Église Saint-Norbert. Le site. Vue aérienne dans les années 1970 (photo CPRQ)

l'architecture de la Renaissance italienne et notamment des œuvres du maître Andrea Palladio. Or, à cette époque, il était coutume de poser les chapelles et les églises sur des buttes, de les incruster dans les collines. Henri-S. Labelle a fait de la sorte : la chapelle de Val-Morin domine la vallée de la rivière du Nord [ill. 40, 41] et est visible même depuis les rives du lac Raymond. Avec la vallée à ses pieds, elle a été conçue pour être vue de loin (même sans haut clocher). Sans occuper une position au centre du village, l'église exprime une réelle centralité autour de laquelle, avec le temps, se sont densifiés et développés un noyau villageois et un pôle civique.



Notons qu'il aurait pu en être autrement. En effet la tradition chrétienne veut que les églises et les chapelles soient orientées, c'est-à-dire que leur chevet se tourne vers l'est pour que les croyants prient tournés vers Jérusalem (ou la Jérusalem céleste). Implanter l'église dans un axe est-ouest, le long de la rue Morin, aurait été plus simple : pas de socle à construire pour rattraper la dénivellation. Mais l'église a été posée dans un axe nord-sud, ce qui a augmenté les coûts mais lui a permis d'être vue, de dominer le paysage, plutôt que de simplement longer le chemin Public. En fait, comme les temples antiques (notamment le Parthénon à Athènes), l'église de Val-Morin est posée sur un piédestal – un



40 Val-Morin. Église Saint-Norbert. La chapelle au milieu du village en 1928 (BANQ, n° 2636459)

41 Val-Morin. Vue aérienne dans les années 1970 : l'église Saint-Norbert dans le paysage de Val-Morin (photo CPRQ)

véritable stylobate en vocabulaire d'architecture classique. Le site consacre le monument et évoque, sans détour, le « sacré ».

## Choix et importance de l'architecte

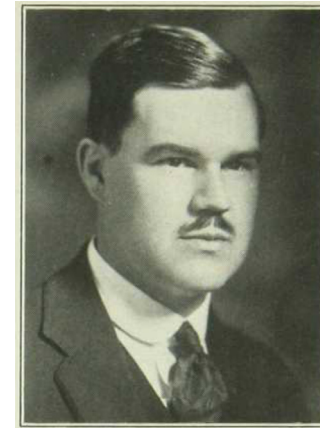
Lorsque l'architecte Henri-Sicotte Labelle (1896-1989) [ill. 42-44] est choisi comme architecte de « la chapelle de Val-Morin », ce n'est certainement pas en raison de sa notoriété. En fait, ce mandat est le tout premier de sa carrière, alors qu'il sort en quelque sorte de l'école. On pourrait tout simplement dire que les syndics chargés de veiller à la construction (ou le curé de Sainte-Adèle) ont visé juste. On peut en effet juger *a posteriori* ce choix par la carrière impressionnante que l'architecte a connue par la suite. Mais oublions la boule de cristal et trouvons les raisons circonstanciées dans le parcours du jeune architecte qui ont dû lui valoir ce premier mandat.

Henri-Sicotte Labelle naît le 15 janvier 1896 à Montréal, fils du capitaine Henri Labelle [1869-1951] et de son épouse Marie-Louise Hermine Sicotte. Sa famille descend de Guillaume Labelle/Lebel [1621-1710], né à Saint-Éloi-de-Tontuit (Calvados) et arrivé à Montréal en 1668, et d'Anne Charbonneau, née à Marans (Charente-Maritime) ; ils se marient en 1671 ils et s'installent à Saint-François-de-Sales (Île-Jésus/Laval) ; ils auront 12 enfants. Guillaume Labelle loue la seigneurie de l'île Jésus.

Bien qu'issu de cette famille de souche, l'architecte Henri-Sicotte Labelle n'a qu'un lien de parenté éloigné avec le curé Antoine Labelle [1833-1891], figure mythique des Laurentides. Il est cependant certain que son nom a dû impressionner les donneurs d'ouvrage à Val-Morin et à Sainte-Adèle. Puis Henri-Sicotte Labelle porte fièrement (dans son prénom) le nom de famille de sa mère, Marie-Louise Hermine, fille du juge Louis-Wilfrid Sicotte. Les Labelle et les Sicotte sont des familles de notables à Montréal, d'allégeance plutôt conservatrice, et sont par ailleurs bien connus

dans les Laurentides, lieu de villégiature de plusieurs de ses membres.

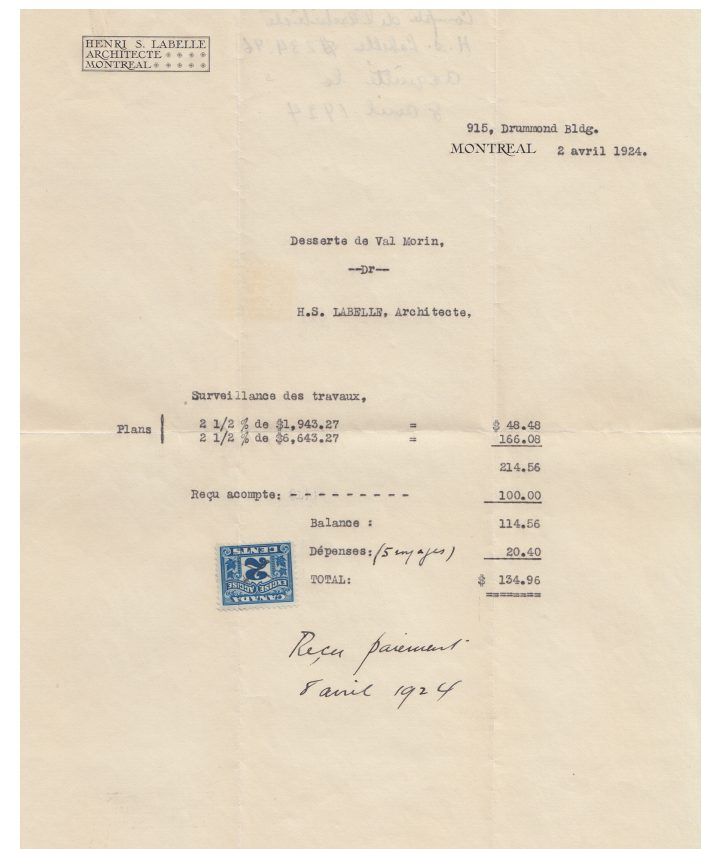
Élevé au sein d'une famille bien nantie – son père était gérant général pour le Canada de la Royal Insurance Company –, le jeune Henri-S. Labelle est promis à un bel avenir. Il fait des études au Montreal Catholic High School puis s'inscrit à l'Université McGill, où il obtient un diplôme d'architecture en 1914. Il entreprend sa carrière au service de La Commission du port de Montréal et enchaîne ensuite avec un stage de deux ans à New York dans l'agence de Hobart Upjohn, un architecte spécialisé en églises et hôpitaux. Il profite de son passage dans la métropole étasunienne pour suivre les cours du Beaux-Arts Institute of Design. À son retour à Montréal, en 1919, il est embauché par la réputée agence d'architectes Ross et MacDonald ; c'est à cette époque, en 1920, que Henri-S. Labelle est inscrit au tableau de l'Association des architectes de la province de Québec. En 1921 il s'associe au bureau



42 Henri-Sicotte Labelle en 1924 (BAnQ. *Biographies canadiennes-françaises*, 1924, p. 155)

43 En-tête de lettre de l'architecte Labelle, en 1924 (Archives de la paroisse de Val-Morin)

44 Facture d'honoraires de l'architecte Labelle, en 1924 (Archives de la paroisse de Val-Morin)



d'ingénieurs Arthur Surveyer & Cie (plus tard SNC), où il s'occupe des dossiers d'architecture.

Comme nous l'avons signalé, le dossier de la chapelle de Val-Morin porte le n° 1 dans le fonds de l'architecte, conservé à BAnQ (cote P823). Henri-Sicotte Labelle devient aussi, dès 1923, année où il s'installe à son compte, l'architecte des grands magasins Dupuis Frères Ltée. À la recherche d'un mandat, le jeune architecte issu de la grande bourgeoisie et ayant obtenu une formation exemplaire au contact d'une vedette new-yorkaise était le candidat idéal, sur papier, pour donner une forme moderne et crédible à des petits projets d'architecture qui voulaient s'exclure, par le renouveau formel proposé, de l'univers traditionnel. Dans les rencontres mondaines, il a probablement été « ce jeune qui promet » qu'on se plaît à promouvoir. Mais le succès obtenu dans ses projets – tant religieux que commerciaux ou hospitaliers – va rapidement, au-delà d'un réseau initial, placer leur auteur parmi les grands noms de l'architecture au Québec.

Parmi ses œuvres, mentionnons en 1928 la résidence à Outremont de Henri Bourassa, fondateur du quotidien *Le Devoir*. En architecture religieuse, il dresse les plans de la chapelle du Collège Loyola, en 1934 (aujourd'hui campus ouest de l'Université Concordia) ; ceux de la cathédrale de Valleyfield (avec Louis-Napoléon Audet), en 1933 ; de la cathédrale de Timmins (Ontario) ; de la cathédrale Saint-Joseph (Edmonton) ; de l'église Saint-Louis-de-France (Montréal), en 1936 ; de l'église Notre-Dame-des-Neiges (Montréal), en 1939 ; de l'église Notre-Dame-de-Czestochowa (Montréal), en 1946. Spécialiste aussi de l'architecture des hôpitaux, il dresse les plans de l'Hôpital Saint-Luc (Montréal), en 1954 ; et de l'Hôpital Sainte-Justine (Montréal), en 1950.

En 1958 quatre autres architectes se joignent à Henri-Sicotte Labelle comme associés : son fils Henri-P. Labelle, André Marchand, Richard Geoffroy et André Bernard. L'agence fonctionne alors sous la raison sociale Labelle, Marchand,

Geoffroy, Bernard, architectes jusqu'en 1982, alors que Henri-Sicotte Labelle se retire. Les principales réalisations de cette agence sont sans contredit les pavillons de la Cité des jeunes de Vaudreuil (pavillon de l'école secondaire, aréna, piscine, 1962) ; le pavillon de l'Autriche à Expo 67 ; les écoles polyvalentes Père-Marquette (1968) et Pierre-Laporte (1969) et le Collège des douanes et accises de Rigaud (1981).

La chapelle Saint-Norbert, qui devient l'église de la nouvelle paroisse de Val-Morin deux ans plus tard, est la première œuvre d'un architecte qui connaîtra une carrière impressionnante par la suite. L'analyse qui suit montrera que, malgré son apparente modestie, cette première œuvre architecturale se démarque et innove par rapport à tout ce qui se fait à l'époque.

## Analyse de la chapelle et de l'église

### Le propos formel de la chapelle de 1924

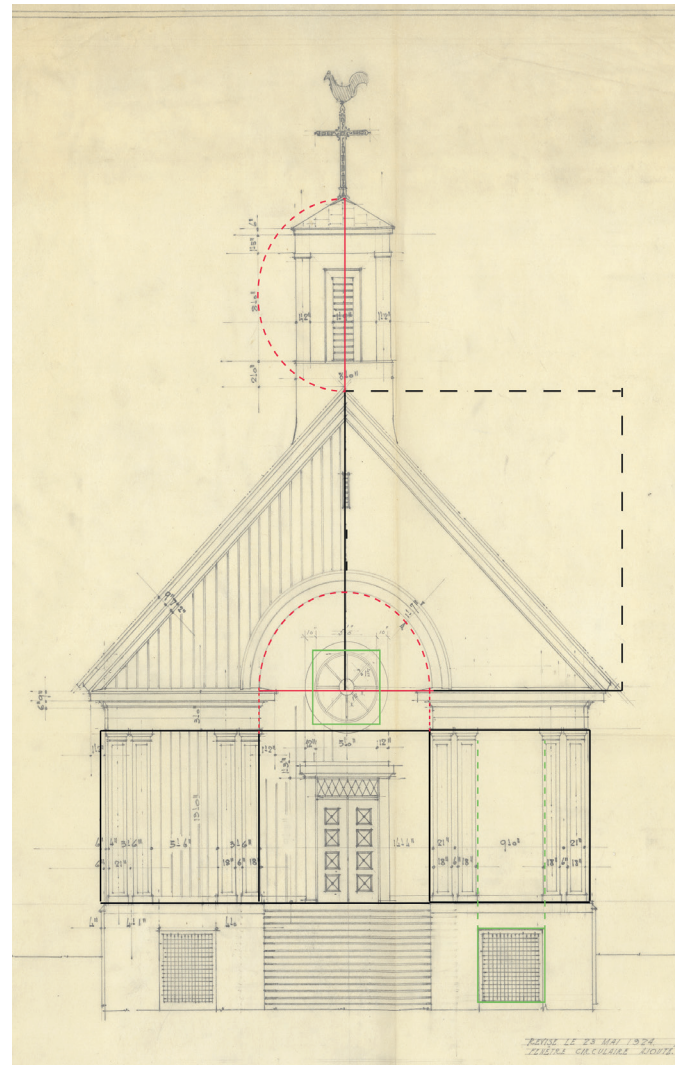
La chapelle que l'architecte Henri-Sicotte Labelle propose aux syndics de la Desserte de Val-Morin en 1924 est étonnante ; son projet a dû surprendre dans le milieu des Laurentides (comme il l'aurait fait aussi ailleurs au Québec) plutôt habitué à des chapelles et des églises temporaires façonnées maladroitement (sur le plan formel) par des hommes de métier [ill. 1, 2]. Les premiers dessins présentent en effet une composition architecturale classique, révélée par une série de composantes formelles appartenant à ce langage et un système modulaire qui structure les surfaces et les volumes. Pour l'architecte Labelle, ce ne sont pas les dimensions réduites du lieu de culte, son coût de réalisation modeste ou son inscription dans un milieu en émergence qui justifieraient l'apparition d'une construction plutôt que d'une œuvre d'Architecture.

Dans un texte qu'il adresse au curé Eugène Thérien, le 19 mars 1927, l'architecte s'explique sur ses choix formels qui guident son travail depuis les débuts : « la composition générale de l'édifice tant intérieure qu'extérieure est inspirée de la

Renaissance Italienne et tirée du motif du célèbre architecte Andrea Palladio [1508-1580] et employée dans la Villa Rotunda près de Vicenza ». L'assertion est prétentieuse pour qui connaît l'œuvre architectural de Palladio. Mais en analysant la petite chapelle de 1924, puis l'église qui en découle, après les travaux subséquents, on doit se rendre à l'évidence : Henri-Sicotte Labelle a saisi la chance que lui offrait cette première commande en carrière pour inscrire dans les Laurentides un véritable monument, digne de la tradition classique en architecture. Voici comment comprendre cet objet singulier.

L'architecte s'inspire de Palladio en composant un volume régi par des proportions classiques. La chapelle est deux fois plus longue que large (80 pieds par 40 pieds) [ill. 4]. Son stylobate et l'élévation de l'étage, en façade, est de mêmes dimensions que la hauteur du comble, exprimé par le fronton triangulaire. Puis, ce fronton est trois fois plus large que haut ; ce module triple est aussi à la base de l'organisation de l'étage de la façade, formé de trois modules de dimensions identiques : celui qui supporte l'arc central et ceux des deux côtés. Enfin, le petit clocher adopte aussi cette dimension modulaire (même hauteur que l'étage de la façade) [ill. 45]. De la même façon, les ventilateurs du sous-sol sont précisément encastés dans l'espace dessiné au-dessous de l'intervalle des pilastres jumelés qui les surmontent. Enfin les pilastres doriques (sept fois plus hauts que larges) et l'entablement, interrompu pour laisser s'ouvrir l'arcade, suivent les proportions classiques promues par Palladio. Pourtant, et c'est là que réside l'art de l'architecte, la composition modulaire très détaillée que révèle un diagramme virtuel apparaît plus harmonieuse que géométrique. C'est que, en architecture classique, le Beau est le fait de proportions harmonieuses.

Une signature particulière de l'influence de Palladio est la composition générale de la façade, établie à l'image d'une fenêtre classique où la baie centrale est flanquée de deux panneaux latéraux : c'est la baie palladienne [ill. 46]. Mieux, en



45 Schéma de la composition modulaire de la façade de la chapelle de Val-Morin (Luc Noppen)

volume, cette arcade est cantonnée de deux pylônes, évoqués par des paires de pilastres, supports qui créent le porche *in ante* (ou portique extérieur), bien typique de la Renaissance depuis le XV<sup>e</sup> siècle [ill. 47]. L'intervalle de ces doubles pilastres de façade est d'ailleurs reporté sur le long pan, où il détermine la largeur des travées.

Ce porche extérieur, qui abrite le perron, est accessible par l'escalier monumental, qui impressionne de loin, qui met en scène le bâtiment dans son site (adossé à la colline). Pour se croire en Italie, il ne manque qu'une allée bordée de cyprès pour accéder à l'escalier et à la « porte du ciel ». Pour Palladio, ce parcours est important : on est attiré par cet arc monumental, puis on progresse à travers une porte plus basse pour enfin découvrir un espace intérieur, composé sur le thème du double cube qui lui est cher. C'est notamment grâce à cette insertion dans le paysage et au parcours symbolique de l'extérieur vers l'intérieur que Henri-Sicotte Labelle fait référence à la célèbre Villa Rotunda de Palladio.

La chapelle de Val-Morin illustre ce qu'Andréa Palladio a nommé la « proportionnalité », système qui établit que les parties d'une composition architecturale répondent d'un tout qu'elles contribuent à définir. L'architecte de Vicence, popularisé en Grande-Bretagne et dans l'Empire britannique par de nombreuses rééditions de ses *Quatre livres d'architecture* (*I quattro libri dell'architettura*), connaît un grand succès par la clarté de son système de composition et l'exemplarité des édifices qu'il a construits, à Venise et dans le Veneto.

L'architecte Labelle démontre une parfaite maîtrise de ce système et du vocabulaire de l'architecture classique ; il est même habile à le déployer sur un bâtiment modeste qu'il grandit par son propos formel. Sa formation à l'École d'architecture de l'Université McGill l'a bien préparé à cela. En témoigne un carnet rempli de notes (conservé dans son fonds à BANQ) qu'il a prises dans le cours *Architectural History of the Renaissance*, notes qui démontrent une très bonne connaissance du sujet et sont, de surcroît, illustrées de plusieurs exemples, dont la Villa Rotunda de Palladio, redessinée par l'étudiant qu'il était dans les années qui ont précédé la Première Guerre [ill. 48]. Dans l'œuvre de l'architecte italien on peut aussi référer à la façade de la Villa Valmarana, de la Villa Poiana, et bien d'autres.

Dans ses notes, le jeune H.-S. Labelle démontre aussi une connaissance de l'architecte britannique Inigo Jones [1573-1652] qui, selon lui, « *introduced a pure Renaissance style founded on Italian models and ornamentation. The Italian architect Palladio was Inigo Jones' favorite master in design, his works being carefully studied by him; thus, Palladio had a great influence on English architecture.* » En fait Jones a créé un mouvement que l'on a qualifié de « palladien » (ou néo-palladien), diffusé par des ouvrages consacrés aux monuments les plus remarquables du XVIII<sup>e</sup> siècle britannique, inspirés par le maître italien. Parmi ceux-là, le *Vitruvius Britannicus. The Classic of Eighteenth-Century British Architecture*, publié par Colen Campbell en 1765,

montre une illustration de la Saint Paul's Church de Covent Garden, érigée d'après les plans d'Inigo Jones [ill. 49]. Cet exemple a dû guider Henri-S. Labelle dans sa détermination à mettre en forme, suivant les règles de l'architecture classique, une modeste chapelle à Val-Morin. Le plan au sol rectangulaire, coupé par une cloison, le portique *in ante* et, surtout, la forme du petit clocher, sont clairement inspirés par le modèle londonien. Ce clocher de la petite église londonienne est d'ailleurs lui-même inspiré des deux clochetons du Tempietto Barbaro de Palladio [ill 50, 51]. Là encore, on retrouve un motif emprunté à Palladio, par le biais de Jones et des modèles du



46 Dessin de la baie palladienne de la Villa Pojan. Andréa Palladio, architecte, 1549 (Wikimedia Commons)



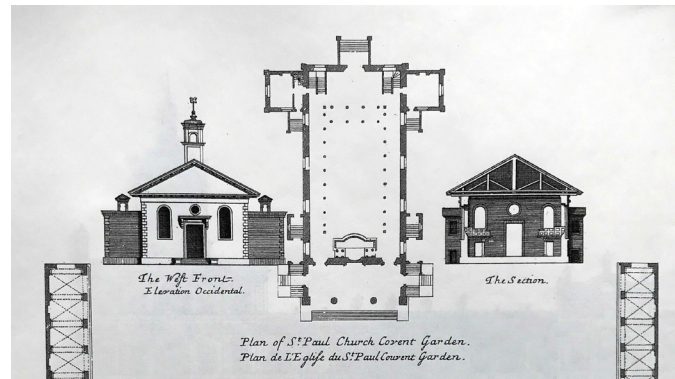
47 Florence. La chapelle Pazzi. Filippo Brunelleschi, architecte, 1420-1440 (Wikimedia Commons)

mouvement palladien britannique publiés dans les ouvrages diffusés à travers l'Empire britannique. Le « système de l'architecture classique » formait d'ailleurs l'essentiel des programmes d'enseignement de l'architecture en Amérique du Nord avant 1920-1930.

### Les débats autour du parachèvement intérieur en 1927-1928

Lorsque la chapelle de Val-Morin (au départ conçue comme lieu de culte d'une station de villégiature) se métamorphose en église paroissiale, l'architecte est convoqué pour parachever l'intérieur. Il s'ensuit des discussions à la fois avec les marguilliers (qui voient à l'économie) et le curé James Lesage. Celui-ci intervient pour refaçonner le lieu de culte avec une image davantage catholique romaine, inscrite dans la tradition ecclésiastique du Canada français. À ce sujet, il convient de noter que, sur le dessin de l'élévation de la façade, établi en septembre 1923, Henri-Sicotte Labelle a ajouté, en mai 1924, un oculus au centre de l'arcade ; il note en effet sur le dessin : « fenêtre circulaire ajoutée ». L'architecte a probablement fait ceci à la demande de la paroisse et en guise de compromis avec la tradition architecturale du Québec qui avait établi cet ornement sur les pignons d'églises dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais analysons plus en détail cette question de l'identité architecturale de la chapelle de Val-Morin.

Un bâtiment défini selon les paramètres du palladianisme britannique ressemblait dans le paysage culturel canadien-français à une « *prayer box* » protestante. Non pas qu'elle ressemblait aux petites églises protestantes érigées dans le monde rural au Québec ou en Ontario en ce début du XX<sup>e</sup> siècle – souvent des petits bâtiments sans grande définition formelle –, mais surtout parce qu'elle pouvait évoquer, par son vocabulaire architectural, la figure de quelques grandes églises urbaines construites d'après des plans d'architectes réputés dans des villes canadiennes au XIX<sup>e</sup> siècle. La cathédrale Holy Trinity de Québec (1800), la première Christ Church de



48 Vicence. La Villa Rotunda, construite par Andrea Palladio en 1565. Dessin par Henri-Sicotte Labelle. *Architectural History of the Renaissance* (BANQ. Fonds P823)

49 Dessin de la Saint Paul's Church de Covent Garden, Londres. Inigo Jones, architecte (plan publié dans Colen Campbell. *Vitruvius Britannicus*, 1715)

50 Val-Morin. Église Saint-Norbert. Clocher

Montréal (1814), l'église Plymouth Trinity de Sherbrooke (1855) sont d'illustres représentants du mouvement palladien au Bas-Canada. Ces édifices, dont le volume architectural est formé d'un parallélépipède d'où jaillit un clocher, sont des exemples de cette « architecture protestante », d'abord palladienne, mais ensuite alimentée par les modèles du baroque anglais des architectes Christopher Wren et James Gibbs, qui en Grande-Bretagne à la fois cherchent à se démarquer de la figure traditionnelle des églises catholiques et réintroduisent de hautes flèches pour bien inscrire la symbolique chrétienne dans le paysage.

À Val-Morin, Henri-Sicotte délaisse ces clochers étagés et à flèche, compromis baroques, et revient à la logique palladienne, telle que comprise et mise en œuvre par Inigo Jones aux débuts du mouvement palladien. Néanmoins, quand vient le temps de parachever l'intérieur de l'église de Val-Morin, le curé et les marguilliers insistent pour avoir une « voûte en anse de panier ». Or, l'installation d'une telle fausse-voûte (une voûte est en principe un ouvrage érigé en pierre ou brique) suppose la création de bas-côtés de part et d'autre de la nef, à cause de l'emprise existante de la charpente de toit. Dans son projet initial, l'architecte Labelle avait en effet conçu une « chapelle plafonnée », c'est-à-dire dotée d'un plafond plat, ornée de caissons, mais, surtout, sans division de l'espace intérieur, sans colonnes dans la nef. En fait il aurait aimé reproduire l'intérieur de la petite église Saint Paul's de Covent Garden à Londres [ill. 52].

En 1927 et 1928, un autre aspect du projet de Labelle suscite des questions. Tant que la chapelle n'avait pas de statut, le petit édifice faisant office de clocheton était satisfaisant, d'autant plus que la paroisse mère de Sainte-Adèle n'aurait jamais admis qu'une chapelle de desserte ait un haut clocher. Mais dès que le statut de paroisse est confirmé à Val-Morin, « l'esprit de clocher » y apparaît. Le curé Lesage commande un clocher plus imposant et surtout surmonté d'une haute flèche, comme

c'est le cas des églises catholiques romaines. D'après ce que l'on connaît de lui, il a dû craindre que son église ne soit confondue avec une synagogue. Il semble bien aussi que, pour les mêmes raisons, il ait voulu reconfigurer le parvis de 1923, inscrit dans le porche, alors que la tradition catholique romaine ouvre le parvis de l'église sur la ville. L'architecte répond aux demandes du curé :

Après avoir étudié attentivement le problème que présente la modification du clocher et du parvis de votre église, je suis venu à la conclusion suivante : la composition générale de l'édifice tant intérieure qu'extérieure est inspirée de la Renaissance Italienne et tirée du motif du célèbre architecte Andrea Palladio [A.D. 1518-1580] et employée dans la Villa Rotunda près de Vicenza.

(Archives de la paroisse. Lettre de l'architecte Henri-S. Labelle adressée à M. le curé Eugène Thérien, 19 mars 1927)

Sans opposer un refus formel, l'architecte lui dit que la cohérence de son projet ne lui permet pas d'avancer dans le sens des modifications proposées pour l'apparence extérieure de l'église. Alors que pour le curé il s'agit d'implanter dans le paysage environnant l'image forte et reconnue d'une église cana-



51 Maser. Clochetons de la chapelle du Tempietto Barbaro. Andrea Palladio, architecte, 1580 (Wikimedia Commons)

52 Londres. Intérieur de l'église Saint Paul's de Covent Garden (Wikimedia Commons)

dienne-française, l'architecte soutient que la petite chapelle est une œuvre d'Architecture. Dans cette logique, issue de l'Antiquité (païenne) où les temples n'ont pas d'ornements différents des bâtiments civils, tout bâtiment qui prétend être Architecture (plutôt que construction) doit porter les signes du Beau et ses proportions, scandées par un vocabulaire précis, être le fait d'une composition harmonieuse. Pour le jeune Henri-Sicotte Labelle – il s'amendera par la suite, notamment lorsqu'il reçoit des commandes importantes d'églises et de cathédrales –, la symbolique religieuse n'a pas sa place sur ce petit temple érigé sur la colline de Val-Morin. Par contre, pour mieux accommoder l'usage qui sera fait du monument, il se résigne à y inscrire une architecture intérieure résolument chrétienne sinon catholique.

Il faut dire que, assez curieusement, le projet de clocher ne convient pas vraiment aux marguilliers non plus. L'architecte, qui semblait résigné à établir un clocher traditionnel en 1927 [ill. 11, 12], en prépare les plans, mais démontre avec insistance les nombreux changements qu'il faudra faire à la charpente pour l'implanter. Cela évidemment attire l'attention sur les dépenses à engager et le projet est donc abandonné. Les curés subséquents seront bien plus préoccupés à se loger dans une maison curiale plus digne de leur statut. Mais, il vaut la peine de signaler que le nouveau presbytère, conçu comme une maison assez ordinaire au départ, reçoit, après révision, un décor chrétien (sinon catholique) d'arcs en ogive (au rez-de-chaussée) et en mitre (à l'étage) lorsqu'il est construit en 1949.

### Apports valables et transformations négatives

La chapelle de 1924 a subi bon nombre de transformations. Heureusement, le chantier de 1928-1930 a sauvé sa forme initiale. L'ajout d'une sacristie arrière, habilement insérée en forme d'appentis, a rendu l'église plus fonctionnelle sans porter atteinte au volume initial [ill. 53].



53 Val-Morin. Église Saint-Norbert. La sacristie, au chevet de l'église (photo CPRQ)

Ce sont les revêtements qui ont subi le plus de changements. Les images les plus anciennes montrent une église toute lambrissée de planches avec couvre-joints (*board and batten*) [ill. 5, 6]. Ce type de lambris, très courant en Nouvelle-Angleterre, s'est retrouvé sur un certain nombre de petites églises néogothiques anglicanes dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est probablement pour échapper à cette analogie (un effet « style anglican ou anglais ») plus que pour des raisons climatiques que ce revêtement à très tôt – on ne connaît pas la date exacte – été remplacé par un revêtement plus lisse, d'abord posé à panneaux, puis retravaillé sous forme d'enduit ou de crépi [ill. 54, 55]. À noter qu'en même temps les fenêtres originelles, rectangulaires, ont été surmontées d'un motif ornemental, cintré en arcade hémicirculaire [ill. 56]. On pourrait profiter d'un chantier de conversion de l'église pour lui redonner son apparence originale extérieure – un revêtement évoquant le *board and batten*, original.

Dans les années 1930 aussi, le béton brut des piliers supportant le porche extérieur avait été habillé d'un (faux) revêtement de pierre à refends, ce qui correspondait exactement aux canons de l'architecture classique [ill. 54]. Un tel parement de

pierre exprime l'architecture du soubassement dans le langage de l'architecture classique.

La modification la plus dramatique qui a été faite à l'église a été la pose du revêtement de la fausse pierre *Perma Stone* sur la façade et en partie sur les longs pans au début des années 1950 [ill. 56]. En façade, les « poseurs » ont malhabilement enveloppé les pilastres jumelés pour créer une lourde colonne ; le détail des pilastres, de leurs chapiteaux et de l'entablement ont alors été perdus [ill. 27]. Il faut impérieusement retirer cet ajout malheureux et rétablir l'état d'origine. À l'époque plusieurs églises avaient été ainsi enveloppées – pour leur donner une image plus pérenne, pensait-on – mais, partout, ces lambris, jugés peu compatibles avec les valeurs d'âge et de matérialité (en évaluation patrimoniale), ont été retirés lors de restaurations subséquentes.

À l'intérieur, l'église a évolué par l'ajout d'ornements et de mobilier et par les campagnes de peinture et de



54 Val-Morin. Église Saint-Norbert. L'église dans les années 1930 (photo Archives de la paroisse de Val-Morin)



55 Val-Morin. Église Saint-Norbert. L'église au début des années 1940 (photo Archives de la paroisse de Val-Morin)



56 (à gauche) Val-Morin. Église Saint-Norbert. Le long pan avec ses fenêtres et fausses arcades (photo Lisa Crouzet)

57 (ci-contre) Val-Morin. Église Saint-Norbert. Revêtement de *Perma Stone* (photo Lisa Crouzet)

rafraîchissement qui se sont succédées. Mais, dans l'ensemble, l'architecture intérieure mise en place d'après les plans de l'architecte Henri-Sicotte Labelle de 1928 a survécu. Cette architecture est faite de bois et d'un revêtement de Celotex posé sur un fond de planches d'épinette. Le Celotex, matériau nouveau dans les années 1920 et fait de fibre de canne à sucre (ou bagasse), était livré en panneaux de différentes dimensions. L'architecte en a tiré parti pour créer un effet de blocs de pierre (le dessin est bien visible sur ses plans), après que la paroisse eut refusé sa première idée de couvrir les joints pas des couvre-joints. Ce revêtement avait des qualités à la fois isolantes et acoustiques. Il est fort probable que des panneaux de Celotex aient été utilisés à l'extérieur, après 1930, comme support aux projections de *cement-gun* pour obtenir un effet d'enduit lisse.

Cette architecture intérieure n'est pas particulièrement spectaculaire [ill. 58]. On en trouve de semblables dans plusieurs petites églises des territoires de colonisation ou petites chapelles de couvents. Sa forme n'est pas contraignante pour un nouvel usage ; on ne gagne guère de pieds carrés ou de mètres cubes à l'enlever. En revanche, son maintien peut être source



58 Val-Morin. Église Saint-Norbert. L'intérieur de l'église (photo Luc Noppen)

d'économie et, surtout, évoquer l'usage culturel qui a été la destination première du monument.

Le presbytère de 1947 n'a pas subi de transformations majeures au fil des ans [ill. 25, 26]. Même sa porte d'entrée et son fenêtrage sont demeurés en l'état (la porte d'entrée et les boiseries qui l'encadrent ont été peintes en gris, alors qu'elles étaient vernies à l'origine). Avec son lambris de pierre artificielle rustique surmonté d'un étage attique en brique avec insertions de

pierres lisses, posées en bandeaux et en arcs de mitre, décor bien typique de la fin des années 1940, ce bâtiment appartient à son époque. Il contrastait avec l'église et il serait bien que ce contraste soit rétabli pour que l'église de 1924 soit bien différenciée de son encombrant (mais fonctionnel) appendice.

Il faut quand même noter que Val-Morin a failli perdre son église. En effet, en 1965, le Conseil de fabrique analyse l'option d'une nouvelle construction, une église moderne avec une haute charpente en forme de « A ». L'architecte Cook soumet des plans à cet effet et la Fabrique amorce des pourparlers avec la Commission scolaire pour un échange de terrains, ce qui permettrait cette nouvelle construction. Mais les choses en restent là et le projet demeure sur papier ; les temps changent mais la situation financière de la paroisse n'est déjà pas reluisante.

## Une chapelle parmi d'autres ?

L'étude historique et l'analyse architecturale de l'église de Val-Morin démontrent l'intérêt de ce bâtiment en évoquant sa genèse et les spéculations qui lui ont donné naissance. On peut constater aussi que l'édifice est dans un état très proche de son état d'origine et qu'il peut donc, dans le paysage construit, être présenté avec cette prétention à l'Architecture que son architecte y avait inscrite.

Mais qu'en est-il de la chapelle de Val-Morin de 1924 – devenue église paroissiale en 1928 – si on tente une comparaison avec des édifices similaires, érigés à la même époque ?

Un premier constat s'impose : au Québec, toutes les chapelles ou églises de mission érigées dans des nouvelles paroisses, entre 1900 et 1945, ont été érigées par des hommes de métier qui véhiculaient un savoir-faire traditionnel et reproduisaient une formule consacrée : il s'agit toujours d'un petit bâtiment de plan rectangulaire avec clocheton sur le pignon de façade. L'usage religieux du bâtiment est, au mieux, évoqué par la

forme cintrée ou ogivale des ouvertures. Voilà l'archétype qui s'impose dans l'imaginaire collectif lorsque vient le temps d'ériger une chapelle, de mission, de station de villégiature ou de camp de loisirs. Dans ce corpus de bâtiments modestes, Val-Morin se distingue, à la fois par l'intention de faire œuvre d'architecture, mais aussi parce que le monument a survécu à des tentatives de remplacement ou de modernisation excessive.

Les petites églises qui échappent à cet archétype traditionnel sont les petites églises protestantes et anglicanes qui, sans toujours être soigneusement composées – peu sont le fait d'architectes – sont néanmoins dotées d'un vocabulaire architectural bien explicite qui les qualifie comme étant de style néo-classique ou néo-gothique. On dit de ces petites églises, erronément appelées « mitaines » (les anglicans et protestants érigent des églises – *churches* –, pas des chapelles), qu'elles sont des monuments vernaculaires, c'est-à-dire que leur définition matérielle *et* formelle appartient au monde du savoir-faire traditionnel.

À l'évidence, l'église de Val-Morin, pour laquelle l'architecte Henri-Sicotte Labelle admet s'être inspiré de la théorie architecturale de Andrea Palladio, n'est pas un édifice de style vernaculaire. C'est, au contraire un édifice néo-palladien (ou classique anglais) bien affirmé, encore plus quand on prend le soin de le connaître et de l'expliquer. Sa façade établie en « fenêtre palladienne », son petit clocheton, sa composition soignée contrôlée par un module de 3 et l'utilisation judicieuse de l'ordre toscan sont des indices d'une composition soignée et d'une volonté explicite de faire œuvre d'Architecture.

Ce n'est pas le but de cet essai de démontrer le caractère unique et exceptionnel de l'église de Val-Morin et établissant une comparaison avec l'ensemble de la production ecclésiale du début du XX<sup>e</sup> siècle. Mais un sondage rapide, qui met en évidence quelques exemples comparables, que l'on retrouve dans *l'Inventaire des lieux de culte du Québec*, établi par le Conseil du patrimoine religieux du Québec en 2003 (en ligne), permet de

valider le statut particulier de notre église. Voici quelques exemples comparables :

- ▶ Église Notre-Dame-des-Neiges (La Tuque, Mauricie) - 1913
- ▶ Église Notre-Dame-du-Lac (Prévost, Rivière-du-Nord) - 1916
- ▶ Chapelle du Sacré-Cœur (Saint-Aimé, Charlevoix) - 1917
- ▶ Chapelle Notre-Dame-de-la-Mer (La Martre, Haute-Gaspésie) - 1921
- ▶ Église Saint-Ephrem (La Tuque) - 1921
- ▶ Église Notre-Dame-de-Vimy (Saint-Joseph de Coleraine), Les Appalaches, 1922
- ▶ Chapelle Notre-Dame-des-Murailles (Saint-Fabien) - 1928
- ▶ La chapelle La Galette (Saint-Urbain, Charlevoix) - 1930
- ▶ Chapelle Saint-Bernard (Mont-Tremblant, Laurentides), 1941

Ces églises ou chapelles, dont quelques-unes sont aussi inscrites au Registre du patrimoine culturel du Québec, ont pour la plupart été érigées sans contribution d'un architecte. Il n'a à guère que la petite chapelle érigée par la famille Fitzpatrick à Saint-Aimé-des-Lacs en 1916 [ill. 59] qui se distingue du lot, dont le vocabulaire architectural soigné laisse croire à l'intervention d'un professionnel de l'architecture. Plus récemment on peut aussi évoquer le cas de la chapelle Saint-Bernard érigée d'après les plans d'un architecte dans un style néo-régionaliste (réplique de l'ancienne église Saint-Laurent de l'île d'Orléans) à Mont-Tremblant en 1941. Mais, dans la plupart des cas les chapelles des camps forestiers ou églises des territoires de colonisation ont été appréciés et valorisés à cause de leurs qualités rustiques [ill. 60].

Henri-Sicotte Labelle a lui-même conçu une autre petite église marquée par l'influence de Palladio. En effet, en 1935 il a livré les plans de l'église Sainte-Françoise-Cabrini à Rosemère [ill. 61, 62]. Là une haute façade ornée d'un fronton et d'une fenêtre palladienne est précédée d'une volée d'escaliers ; cette



59 Saint-Aimé-des-Lacs (Charlevoix)  
Chapelle du Sacré-Cœur [Fitzpatrick],  
1917 (photo CPRQ)



60 Saint-Urbain-Charlevoix. Chapelle  
La Galette, 1930 (photo CPRQ)

façade s'ouvre sur une nef « inachevée » avec colonnes de bois et éléments de charpente exposée, comme c'était le cas à Val-Morin entre 1924 et 1928. À Rosemère, l'église n'est pas composée selon les règles de l'architecture palladienne; elle évoque plus directement la composition de façade des églises vénitienes du maître Italie (notamment San Giorgio Maggiore).

Notre sondage, à l'aide d'exemples comparatifs, indique que l'église de Val-Morin occupe une place unique dans l'histoire de l'architecture religieuse du Québec. Il s'agit en fait d'une chapelle exclusive et unique, qui a acquis un statut d'église paroissiale sans subir de ce fait d'altérations substantielles. Du fait de ses dimensions modestes et de son implantation, sa figure d'ensemble sied à merveille dans les Laurentides d'aujourd'hui.



61 Rosemère. Église Saint-Françoise-Cabrini. Vue d'ensemble. Henri-Sicotte Labelle, 1935 (photo CPRQ)



62 Rosemère. Église Saint-Françoise-Cabrini. Vue de la nef. Henri-Sicotte Labelle, 1935 (photo CPRQ)

# ÉNONCÉ DES VALEURS PATRIMONIALES

L'étude historique et l'analyse paysagère et architecturale de l'église Saint-Norbert de Val-Morin révèlent les caractéristiques et l'originalité du monument. Elles alimentent la perception, la compréhension et peuvent guider une interprétation, actualisée et arrimée à la sensibilité de notre époque, de l'église. Ces données peuvent être retranscrites en valeurs patrimoniales ou valeurs identitaires. Certaines de ces valeurs sont des *valeurs d'existence*, c'est à-dire que le monument se révèle à nous avec certaines forces, parce qu'il existe. Ce sont :

- ▶ La valeur d'âge, qui évoque le caractère ancien et/ou historique ;
- ▶ La valeur d'art, qui évoque le statut comme œuvre d'art ou architecturale ;
- ▶ La valeur de position, qui évoque l'importance du lieu où est situé le bâtiment, mais aussi l'importance que le bâtiment donne à ce lieu ;
- ▶ La valeur de matérialité concerne la matérialité et l'intégrité du bâtiment.

Mais en plus d'exister, le monument a servi et peut encore servir. On parle alors de *La valeurs d'usage*. Celles-ci se déclinent en deux temps :

- ▶ La valeur d'usage historique concerne l'usage défini anciennement et qui a encore cours ;
- ▶ La valeur d'usage économique établit le potentiel de conversion.

## Valeurs patrimoniales de l'église

### La valeur d'âge et d'histoire

L'église Saint-Norbert est associée aux débuts de la municipalité (1922) et à la fondation de la paroisse (1925). La chapelle, érigée en 1924, devient le lieu de culte de la nouvelle paroisse Saint-Norbert en 1925; elle a été son premier et longtemps son seul lieu communautaire. C'est aussi le plus ancien des édifices publics de la municipalité qui ait été conservé ; celui auquel sont reliés les principales mémoires des familles de la paroisse et de la municipalité. En fait, l'église Saint-Norbert a d'abord permis d'affirmer l'identité de Val-Morin ; elle perpétue aujourd'hui l'identité du lieu.

### La valeur d'art

La valeur d'art de l'église Saint-Norbert est considérable. Malgré son statut de chapelle de desserte, les paroissiens de Val-Morin ont choisi un jeune architecte talentueux pour en dresser les plans : Louis-Sicotte Labelle (1896-1989). Il s'agit de la première œuvre construite de cet architecte qui connaîtra une grande carrière, notamment en architecture religieuse et hospitalière. L'église de Val-Morin a fait l'objet d'une mise en forme très soignée, malgré les moyens modestes alloués à sa mise en œuvre ; elle est née d'une volonté manifeste de « faire œuvre d'art » et fait directement référence à l'œuvre de l'architecte Andrea Palladio, maître de la Renaissance italienne. Pour l'époque, que ce soit dans la région des Laurentides et au Québec, ceci est tout à fait nouveau. À la tendance qui, partout ailleurs, proposait des chapelles traditionnelles ou de style régionaliste pour marquer une identité naissante, les habitants de Val-Morin ont souscrit à l'excellence en architecture.

### La valeur de position

Les paroissiens et l'architecte ont choisi un site bien particulier, doté d'une bonne visibilité dans le paysage environnant,

pour ériger l'église et établir ainsi le lieu du noyau paroissial de Val-Morin. Érigée à flanc de colline et posée sur un socle comme le sont les temples, la petite église, habilement mise en scène, s'est très tôt imposée dans l'imaginaire du fait sa situation dominante. Flanquée de son presbytère et encadrée d'édifices scolaires et municipaux, le site de l'église a établi le noyau villageois au fil des ans et continue à le définir aujourd'hui. C'est un haut-lieu patrimonial; c'est et cela demeurera le lieu sacré situé au cœur de la collectivité.

### **La valeur de matérialité**

Depuis sa construction comme chapelle en 1924, l'église Saint-Norbert a subi des rénovations peu importantes, toutes relatives à son revêtement, et aisément réversibles. Sa structure et sa figure d'ensemble ont été préservées. Sa valeur de matérialité est donc excellente. Avec quelques travaux sur l'enveloppe extérieure, le monument peut retrouver son état d'origine et redevenir l'objet de fierté collectif qu'il a déjà été. La restauration de l'enveloppe est importante pour assurer la pérennité du monument et mieux le faire connaître, dans les Laurentides et au Québec.

### **La valeur d'usage**

#### **La valeur d'usage historique**

L'église Saint-Norbert est utilisée comme lieu de culte paroissial depuis 1924, de façon ininterrompue, soit depuis un peu plus de cent ans. L'architecture intérieure, le mobilier et les ornements de l'église forment un tout qui a permis cet usage jusqu'à maintenant. Mais l'ensemble n'a pas une valeur exceptionnelle ; beaucoup d'églises au Québec sont mieux placées pour servir comme lieu de mémoire de l'usage religieux. Mais l'architecture intérieure de l'église, dont les colonnes et la voûte, définissent le lieu et leur maintien peut contribuer à évoquer que le lieu a été d'abord conçu comme un lieu de culte. En résumé, rien dans l'intérieur existant de l'église ne s'oppose

à un projet d'utilisation partagée ou de conversion totale vers un nouveau usage.

### **La valeur d'usage économique**

Une fois établie la valeur patrimoniale de l'église, en tant que bâtiment érigé sur son site, il est certain que celle-ci, même désaffectée par le culte, a une réelle valeur d'usage économique. Le bâtiment occupe une position enviable dans le cœur villageois et s'impose comme édifice public par sa mise en scène urbaine. Son volume intérieur n'est pas trop contraint par la division qui a établi la nef et les bas-côtés. De même, la hauteur et la forme de la voûte ne font pas obstacle à une nouvelle occupation. Mais, il va de soi que la valeur d'usage économique est contrainte par la lecture patrimoniale qui doit être faite de l'ensemble. Cette représentation suppose une certaine réserve lorsqu'adviendra le choix d'un nouvel usage. Ce ne sont pas simplement des mètres carrés (terrain et superficies intérieures) qui sont en cause ; il s'agit plutôt d'une figure et de mètres cubes intérieurs qui ont un poids symbolique certain. Tout nouvel usage devra tenir compte du statut sacré du lieu, imposé tant par la primauté du site que sa destination religieuse initiale.

### **Valeurs patrimoniales du presbytère**

#### **La valeur d'âge**

Le presbytère a une valeur d'âge relative. Construit de 1947 à 1949, c'est un édifice ancien compte-tenu de l'âge de la municipalité et de la plupart des bâtiments qui s'y retrouvent.

Mais son poids historique est considérable puisqu'il évoque la maison presbytérale qui l'a devancée en ces lieux depuis l'établissement de la paroisse.

### **La valeur d'art**

Le presbytère est un monument dû aux plans des architectes Gascon et Parent et de leurs collaborateurs, en 1947. Avec sa façade ornée d'un arc en ogive (autour de la porte d'entrée) et de fenêtres coiffées d'arcs en mitre à l'étage, la maison curiale signale sa destination religieuse, ce qui est peu commun. En effet, alors qu'une grande majorité de presbytères sont essentiellement des maisons bourgeoises, à Val-Morin, les paroissiens ont tenu à singulariser le presbytère en lui faisant porter une signature à caractère religieux.

### **La valeur de position**

Le presbytère de la paroisse Saint-Norbert fait partie de l'ensemble religieux, du noyau institutionnel et du cœur villageois de Val-Morin. Posé en retrait du chemin Public, il forme un corps solide avec l'église, à laquelle il est relié par un passage couvert; il confère à l'ensemble bâti un caractère monumental, ce à quoi l'église n'aurait pas suffi, seule sur son site.

### **La valeur de matérialité**

Le presbytère est, par sa forme, ses composantes et les matériaux hétérogènes utilisés pour son revêtement, bien typique de l'architecture de l'après-guerre. Ces matériaux et les composantes ont été conservés en bon état, ce qui est plutôt exceptionnel dans la municipalité.

### **La valeur d'usage**

Érigé pour servir de presbytère, cette maison adopte une typologie résidentielle, assez polyvalente en termes d'usages. Son image de presbytère est assurée de survivre en autant que le bâtiment reste accolé à l'église. Comme container fonctionnel, ce bâtiment est très polyvalent. Son implantation exige cependant une fonction qui respecte la valeur symbolique de l'ensemble à caractère religieux.

### **Le monument au Sacré-Cœur**

Le monument au Sacré-Cœur a été installé devant l'église en 1954 ; il a été offert par deux paroissiens, M. et Mme Laperle. Il incarne l'apogée du culte du Sacré-Cœur, apparu timidement au Québec dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle mais qui, après la Seconde Guerre, laisse un monument dans chaque paroisse. Le maintien du monument s'explique non pas comme geste de piété mais comme témoin du fait religieux qui a imprégné la culture du Québec du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle.

# BIBLIOGRAPHIE

Archives de la paroisse de Val-Morin (Mme Huguette Viau, responsable)

Notes historiques sur la paroisse St-Norbert de Val-Morin (Cté de Terrebonne)

Livre de comptes des Syndics de Val-Morin (1928-1947)

Livre de Délibérations des Syndics de Saint-Norbert de Val-Morin (1928-1948)

Livre de Délibérations de la paroisse de Saint-Norbert. Val-Morin (1925-1967)

Livre de comptes de la Desserte de Saint-Norbert de Val-Morin

Documents divers

Photographies anciennes

Bibliothèque et archives nationales du Québec (BAnQ).  
Fonds Labelle, Marchand, Geoffroy, Bernard, architectes  
(cote : P823,S2)

Beauchamp, Germain, Patrimoine religieux du diocèse de Saint-Jérôme, Québec, Éditions GID, 2001

Comité des fêtes du 50<sup>e</sup> anniversaire. *Paroisse St-Norbert. Val-Morin (1925-1975)*. Val-Morin, Paroisse Saint-Norbert, 1975, s.p.

Comité des fêtes du 75<sup>e</sup> anniversaire. *Paroisse Saint-Norbert. Val-Morin. Calendrier 2001*. Val-Morin, Paroisse Saint-Norbert, 2001, s.p.

Lajeunesse, Gérard [dir.]. *Une église se raconte. Diocèse de Saint-Jérôme : 1951-2001*. Outremont, Carte blanche, 2001.

Laurin, Serge. *Histoire des Laurentides*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989, 892 p.